2/2024 FR

GYMNASIUM HELVETICUM



Sicherheitspolitik im Unterricht



Pädagogische Hochschule Luzern; Schweizer Armee, Kommando Ausbildung (Hrsg.) Philippe Herren, Hans Utz, Larissa Zogg

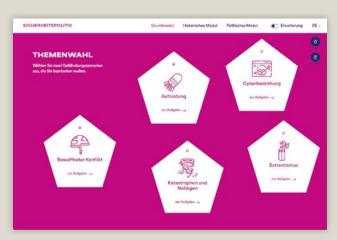
Wie sicher sind wir?

Die Sicherheitspolitik der Schweiz

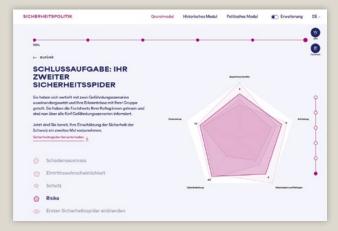
1. Auflage 2024 | 88 Seiten | Broschur | ISBN 978-3-0355-2499-4 | Kostenlos www.sicherheits-politik.ch

> Auch erhältlich auf Französisch und Italienisch

Das hybride Lehrmittel, bestehend aus einer Broschüre und der Website sicherheits-politik.ch, bringt den Lernenden von Maturitäts- und Berufsfachschulen die facettenreichen Handlungsfelder der Schweizer Sicherheitspolitik näher. Es ermöglicht ihnen die entdeckende Auseinandersetzung mit unterschiedlichen Bedrohungen und Gefahren sowie mit den entsprechenden sicherheitspolitischen Institutionen und Massnahmen.



Im Grundmodul setzen sich die Lernenden mit fünf aktuellen Gefährdungsszenarien auseinander. Weiter stehen ein historisches und ein politisches Vertiefungsmodul zur Verfügung.



Der Sicherheitsspider auf der Website stellt dar, wie die Lernenden die Sicherheit der Schweiz einschätzen.



hep Verlag AG

T +41 31 310 29 29 | info@hep-verlag.ch hep-verlag.ch

GYMNASIUM HELVETICUM FMS-ECG HELVETICA

Editorial VSG - SSPES - SSISS	Editorial Wer führt eigentlich wen? Das Gymnasium als Expertenorganisation Mais en fait, qui dirige qui? Le gymnase en tant qu'organisation d'expert·e·s Ma in realtà, chi gestisce chi? Il liceo come organizzazione di esperti Filizia Gasnakis	4
Sujet spécial	Audition du nouveau Plan d'études cadre – Synthèse des réponses Lucius Hartmann	6
Nos partenaires	Movetia	9
Sujet spécial	Besoins de formation continue résultant de la mise en œuvre du projet EVMG Lucius Hartmann Mise en œuvre du projet EVMG: développer le réseautage au niveau national Lucius Hartmann	10
Nos partenaires	éducation 21	13
Sujet spécial	Les plans d'études gymnasiaux dans une Suisse fédérale et multilingue Nicole Ackermann, Thomas Ruoss	14
	Cinquième Conférence sur la Transition Gymnase-Université (CTGU V) La Commission Gymnase-Université (CGU)	16
	Littératie numérique dans l'enseignement de l'anglais Doris Ittner, Alyssa Emch-McVey	18
	Maturité sociale et éducation à la citoyenneté – Des élèves rencontrent le Conseiller fédéral G. Parmelin et le Conseiller national B. Roduit	20
	L'encouragement des élèves particulièrement doué·e·s en tant que tâche du développement scolaire Penelope Paparunas, Filizia Gasnakis	22
	Seuil de tolérance atteint – Des tâches supplémentaires requièrent des ressources additionnelles Comité central de la SSPES	24
	Un précieux réseautage – les groupes de discipline cantonaux Lucius Hartmann	26
VSG - SSPES - SSISS	Audition relative à la modification du Règlement de reconnaissance des diplômes d'enseignement Réponse de la SSPES	27
Associations Nos partenaires	Sociétés de branche et associations cantonales ZEM CES	28
		30
Magazine	Politique et éducation : brèves Andreas Pfister	32
VSG - SSPES - SSISS	La SSPES s'intéresse et vous intéresse	34

Couverture

L'éducation à la citoyenneté en action – des élèves de toute la Suisse s'entretiennent avec le Conseiller fédéral Guy Parmelin (en haut) et le Conseiller national Benjamin Roduit (en bas), cf. article p. 20 Berne, 12 mars 2024 Das Gymnasium Helveticum ist online zugänglich unter:



www.vsg-sspes.ch/publikationen/gymnasium-helveticum

Le magazine Gymnasium Helveticum



www.vsg-sspes.ch/fr/publikationen/ gymnasium-helveticum

Wer führt eigentlich wen? Das Gymnasium als Expertenorganisation



Filizia Gasnakis est membre du Comité central de la SSPES. Elle enseigne le français au gymnase Rämibühl (mathématiques/sciences naturelles) à Zurich et officie en tant que responsable qualité à son

Liebe Leserinnen und Leser

Gymnasien und Fachmittelschulen weisen mehrere Besonderheiten einer Expertenorganisation auf. Zu Expertenorganisationen zählen z.B. auch Krankenhäuser oder Hochschulen. Deren Hauptmerkmale sind die hohe Qualifikation, das Spezialwissen und die Autonomie der Mitarbeitenden. An den Gymnasien ist die hohe Fachkompetenz der wichtigste Pfeiler für die Unterrichtsqualität. Die 2018 erstellte Auslegeordnung zum Projekt WEGM weist diesbezüglich auf eine Herausforderung hin (S. 66): «Die Lehrpersonen an den Gymnasien sind fachlich sehr gut ausgebildet. Die hohe fachliche Spezialisierung ist Stärke und Schwäche zugleich. Die Fachkompetenz ist eine zentrale Voraussetzung für guten Fachunterricht. Zu einer Schwäche wird sie, wenn die Lehrpersonen zu stark vom eigenen Fach aus denken und das fächerübergreifende Lehren und die Förderung der überfachlichen Kompetenzen zu kurz

Was generell in Expertenorganisationen beobachtet wird, lässt sich auch an Schulen feststellen. Der Blick für das Ganze kann zu kurz kommen, wenn Lehrpersonen ihr Professionsverständnis fast nur auf den Unterricht richten oder keine Möglichkeit erhalten, sich an der Schulentwicklung zu beteiligen. Top-down-Ansätze funktionieren in Expertenorganisationen weniger gut. So ist an Schulen die Motivation von Lehrpersonen entscheidend für guten Unterricht, innovative Ansätze und für eine erfolgreiche Umsetzung von Projekten. An vielen Schulen übernehmen Lehrpersonen Aufgaben im Interesse der ganzen Schule oder zur Unterstützung der Schulleitung. Wie ausgeprägt die Partizipation stattfindet, ist eine Frage der Schulkultur. Vertrauen und Freiräume sind Gelingensbedingungen, um Selbstorganisation, Eigeninitiative, Mitwirkung und Mitverantwortung zu fördern. Findet keine Form von Partizipation statt, kann mit der Schulentwicklung die Tiefenstruktur von Unterricht gar nicht erreicht

Mit der Umsetzung von WEGM rückt die Schulentwicklung nun verstärkt in den Fokus. Der Titel dieses Editorials «Wer führt eigentlich wen?» soll keineswegs Verantwortlichkeiten in Frage stellen, sondern je nach Phase der Schulentwicklung ein Ausdruck von Good Practice sein. Der konstante Einbezug verschiedener Perspektiven sowie Kooperation auf Augenhöhe ermöglicht bedarfsgerechte Lösungen. Die Expertise der Lehrpersonen wird, so hoffe ich gerade auch als Qualitätsbeauftragte, bei der Umsetzung von WEGM genutzt, um die Schulentwicklung nachhaltig zu stärken.

Mais en fait, qui dirige qui? Le gymnase en tant qu'organisation d'expert-e-s

Chère lectrice, cher lecteur,

Les gymnases et les écoles de culture générale présentent plusieurs éléments propres à une organisation d'expert·e·s, à l'instar, par exemple, des hôpitaux ou des hautes écoles. Les caractéristiques principales sont un haut degré de qualification, le savoir spécifique et l'autonomie des collaborateur trice s. Au gymnase, le niveau élevé de compétence disciplinaire est le facteur essentiel de la qualité de l'enseignement. A cet égard, l'état des lieux publié en 2018 au début du projet EVMG signale un défi (p. 76): «Les enseignantes et enseignants du gymnase sont très bien formés dans leurs matières. Cette spécialisation poussée est à la fois une force et une faiblesse car, si les compétences disciplinaires constituent une condition essentielle pour pouvoir offrir un enseignement de qualité dans les disciplines, elles peuvent constituer une faiblesse lorsque les enseignants réfléchissent trop exclusivement sous l'angle de leur propre discipline, au détriment de l'enseignement interdisciplinaire et des compétences transversales.»

Ce qui peut, en général, être observé dans les organisations d'expert·e·s est également valable pour les écoles. Il est possible de perdre la vision d'ensemble lorsque les enseignant·e·s orientent leur identité professionnelle presque uniquement sur l'enseignement ou n'ont aucune possibilité de participer au développement scolaire. Les approches descendantes («top-down») fonctionnent moins bien dans les organisations d'expert·e·s. Dans les écoles, la motivation des enseignant·e·s est un élément décisif en matière de qualité d'enseignement, d'approches innovantes et de réussite de mise en pratique de projets. Dans de nombreux établissements, les enseignant·e·s assument des tâches dans l'intérêt de toute l'école ou pour soutenir la direction. Le volume et l'étendue de cette participation dépendent de la culture scolaire. La confiance et les marges de liberté constituent des conditions sine qua non du développement et de l'encouragement de l'auto-organisation, de l'initiative personnelle, de la participation et de la co-responsabilité. Si aucune forme de participation n'est présente, le développement scolaire ne peut jamais atteindre la structure profonde de l'enseignement.

Avec la mise en œuvre du projet EVMG, le développement scolaire occupe désormais le devant de la scène. Le titre de cet éditorial, «Mais en fait, qui dirige qui?», ne vise pas à remettre en question des responsabilités, mais se veut l'expression de bonnes pratiques dans chaque phase du développement scolaire. L'implication systématique de différentes perspectives ainsi que la coopération d'égal·e à égal·e permet d'identifier des solutions appropriées. En tant que responsabile qualité, j'espère que, lors de la mise en œuvre du projet EVMG, l'expertise des enseignant·e·s sera exploitée pour renforcer durablement le développement scolaire.

Ma in realtà, chi gestisce chi? Il liceo come organizzazione di esperti

Care lettrici, Cari lettori,

I licei e le scuole di cultura generale presentano diverse caratteristiche tipiche di un'organizzazione di esperti, come possono essere ad esempio gli ospedali e le alte scuole. Le loro caratteristiche principali sono l'alto livello di qualificazione, le conoscenze specialistiche e l'autonomia dei dipendenti. Nei licei, un alto livello di competenza disciplinare è il pilastro più importante per la qualità dell'insegnamento. A questo proposito, nell'ambito del bilancio del progetto SML realizzato nel 2018, viene evidenziata una sfida (edizione tedesca, p. 66): «Gli insegnanti dei licei sono molto preparati nelle loro materie. Questo alto livello di specializzazione rappresenta allo stesso tempo un punto di forza e una debolezza. In effetti, se la specializzazione nelle materie costituisce un prerequisito fondamentale per un buon insegnamento delle diverse discipline, essa diventa una debolezza se gli insegnanti riflettono troppo dal punto di vista delle rispettive materie e non si concentrano

abbastanza sull'insegnamento interdi sciplinare e sulla promozione di competenze trasversali».

Ciò che può essere generalmente osservato nelle organizzazioni di esperti vale anche per le scuole. La visione d'insieme può essere trascurata se gli insegnanti concentrano la loro comprensione della professione quasi esclusivamente sull'insegnamento o se non hanno la possibilità di partecipare allo sviluppo della scuola. Gli approcci dall'alto verso il basso (top-down) funzionano meno bene nelle organizzazioni di esperti. Nelle scuole, la motivazione degli insegnanti è fondamentale per assicurare un buon insegnamento, per lo sviluppo di approcci innovativi ed per il successo della realizzazione dei progetti. In molte scuole, gli insegnanti assumono compiti rilevanti per l'intera sede scolastica o per il sostegno alla direzione dell'istituto. Il volume e la portata del coinvolgimento degli insegnanti sono legati alla cultura scolastica. Fiducia e libertà sono prerequisiti indispensabili per incoraggiare e sostenere lo sviluppo dell'auto-organizzazione, dell'iniziativa personale, della partecipazione e della responsabilità condivisa. Se non esiste una forma di partecipazione, lo sviluppo della scuola non può raggiungere la struttura profonda dell'insegnamento.

Con l'implementazione del progetto SML, lo sviluppo della scuola è sempre più al centro dell'attenzione. Il titolo di questo editoriale - «Ma in realtà, chi gestisce chi?» - non intende assolutamente mettere in discussione le responsabilità, ma piuttosto esprimere il sostegno alle buone pratiche ad ogni fase dello sviluppo scolastico. La sistematica inclusione di prospettive diverse e la cooperazione da pari a pari, consentono di identificare appropriate soluzioni. Nella mia veste di responsabile della qualità, mi auguro che le competenze del corpo docente vengano utilizzate nel corso dell'implementazione del progetto SML, al fine di rafforzare in modo duraturo lo sviluppo della scuola.

Audition sur le nouveau Plan d'études cadre

Synthèse des réponses



Lucius Hartmann

Dr phil., président de la SSPES, enseigne les mathématiques, le latin et le grec à la Kantonsschule Zürcher Oberland à Wetzikon.

Avis reçus



https://edudoc.ch/record/234314/files/RLP-maturitaet-eingegangene-stellungnahmen.pdf

Prochaines étapes

Mi-mars 2024 Fin des travaux sur le PEC

Mi-avril 2024 **Traductions**

2-3 mai 2024 Examen par le Comité

CDIP

20 juin 2024 Examen par l'assem-

blée plénière CDIP

6 (Deutsche Version dieses Textes unter: https://bit.ly/2DyMUoo)

1er août 2024 Entrée en vigueur pré-

vue

L'audition sur le nouveau Plan d'études cadre (PEC) s'est terminée le 15 décembre 2023. Deux mois plus tard, la CDIP a publié les réponses sur son site Internet. La direction du projet rédige actuellement le rapport d'audition qui devrait être publié à la mi-mai.

Au total, 120 institutions, dont 22 cantons, et 34 personnes ont participé à l'audition. Aucun parti politique ne s'est exprimé. La majorité des participant es ont uniquement pris position sur certains chapitres ou sur les plans d'études cadres disciplinaires et n'ont pas commenté toutes les parties du PEC. Des acteurs importants au niveau national, la Commission Suisse de Maturité (CSM) et swissuniversities, ont renoncé à une prise de position exhaustive et ont «seulement» signalé certains points concernant le fond dans leur réponse.

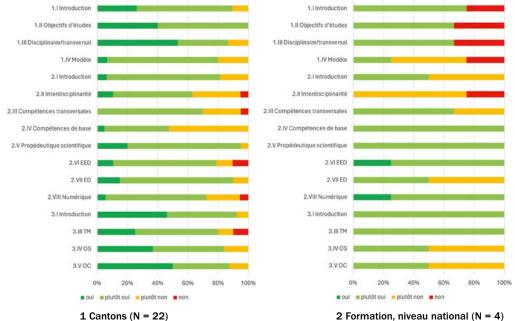
Evaluation quantitative

Si l'on ne considère que l'évaluation quantitative, deux problèmes se posent:

- 1. Comment gérer les lacunes? Une absence de réponse signifie-t-elle «tout à fait d'accord»? Cela peut éventuellement être le cas pour les cantons qui ont pratiquement complété le formulaire dans son ensemble, mais probablement pas pour ceux qui se sont sciemment contentés de commenter certains chapitres spécifiques (par ex. EDD).
- 2. Comment pondérer les réponses? La réponse d'un canton ou d'une grande association a évidemment plus de poids que celle d'une école ou d'un individu. De plus, des différences existent au sein de ces catégories: par ex., le canton de

Glaris représente nettement moins de personnes concernées que le canton de Genève ou la Conférence des directrices et directeurs de gymnases suisses (CDGS).

Une difficulté supplémentaire résulte du fait que l'échelle «tout à fait d'accord »-« absolument pas d'accord » n'a vraisemblablement pas été interprétée de la même manière par tou·te·s les participant·e·s, ce qui entrave la comparabilité des réponses.



2 Formation, niveau national (N = 4) (Académies, CDGS, SSPES, LCH)

Evaluation par groupes de participant·e·s

Les cantons (Fig. 1) sont légèrement opposés aux propositions en ce qui concerne les compétences disciplinaires de base constitutives de l'aptitude générale aux études supérieures. Nonobstant cela, le PEC est soutenu par plus de 60% des participant·e·s (voire même par 80 % et plus pour 11 chapitres). A l'exception du chapitre sur les objectifs d'études, une réponse négative au moins a été envoyée pour chaque chapitre. Si l'on estime que les réponses manquantes correspondent à «tout à fait d'accord», les compétences disciplinaires de base recueillent 50 % de réponses positives et les autres chapitres sont approuvés par plus de 67% des participants.

Les acteurs nationaux dans le domaine de la formation se montrent nettement plus critiques (Fig. 2): les deux chapitres Modèle de compétences et Interdisciplinarité sont refusés - le chapitre Interdisciplinarité ne reçoit même aucune approbation - et pour quatre autres chapitres - Education à la citoyenneté, Introduction Partie 2, Directives pour l'option spécifique (OS) et Directives pour l'option complémentaire (OC) - le nombre de rejets est égal à celui des adoptions. Inversement, six chapitres sont soutenus à l'unanimité: Compétences disciplinaires de base, Propédeutique scientifique, Education au développement durable (EDD), Numérique, Introduction Partie 3 et Travail de maturité. Concernant les quatre chapitres de la première partie, le net rejet de la CDGS pèse particulièrement sur le jugement global.

Si l'on considère tous les acteurs nationaux ou cantonaux dans le domaine de la formation (Fig. 3), seul le chapitre Interdisciplinarité est nettement rejeté. Ceux concernant le modèle de compétences, les compétences transversales, l'éducation à la citoyenneté et l'introduction à la Partie 2 ne sont acceptés qu'à une faible majorité. L'ensemble des chapitres est également rejeté dans au moins une réponse.

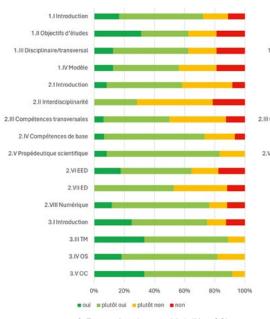
Si l'on considère toutes les réponses (Fig. 4), tous les chapitres, à l'exception de celui sur l'interdisciplinarité, sont acceptés par plus de 63 % des participantes.

Si l'on considère uniquement les réponses des destinataires directs de l'audition (cantons, Académies, CDGS, SSPES, LCH; la CSM et swissuniversities n'ont pas communiqué de réponse exhaustive) (Fig. 5), tous les chapitres, à l'exception de ceux sur l'interdisciplinarité et les compétences de base, sont approuvés par plus de deux tiers des participant es. Dans son ensemble, le PEC est donc vraisemblablement sur la bonne voie, même si des ajustements sont encore nécessaires, le volume de ces derniers variant selon les chapitres.

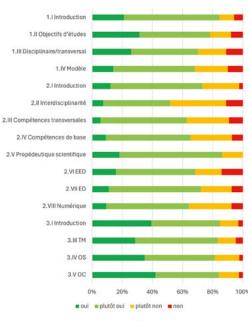
Concernant les plans d'études cadres disciplinaires, peu de réponses nationales ou cantonales ont été envoyées (moins de 15 selon les disciplines), ce qui rend discutable une évaluation quantitative (étant donné les lacunes). Dans l'ensemble, le degré d'approbation des propositions est cependant relativement élevé, même si certaines disciplines mettent en question la longueur excessive de leur plan d'études cadre

Risque de surcharge

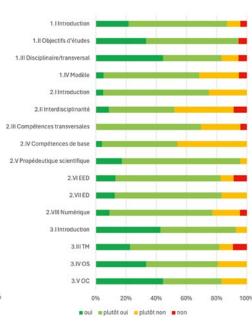
L'évaluation quantitative pourrait cependant occulter certaines réserves importantes quant au PEC dans son ensemble. A l'instar de la SSPES, la CDGS - dont le jugement sur de nombreux points concorde avec celui de la SSPES - signale la surcharge du PEC: «Les craintes de surcharge des plans d'études cadres disciplinaires, déjà exprimées par la CDGS dans le cadre de la consultation interne, ne sont pas dissipées, malgré les raccourcissements effectués. La CDGS doute donc fortement que le Plan d'études cadre, avec le volume actuel des plans d'études cadres disciplinaires et l'ajout des importantes compétences transversales (Partie 2), puisse être mis en œuvre dans les structures actuelles.» La prise de position du canton de Zurich va dans la même direction: «De manière générale, le Plan d'études cadre présente une densité normative nettement trop élevée et ne laisse pas assez de marge de manœuvre aux écoles. Il s'avèrerait important de discuter la question de savoir si les exigences disciplinaires et les domaines d'enseignement transversaux sont compatibles avec le temps d'enseignement actuellement à disposition. Autrement, cette surcharge risque de représenter un défi insurmontable pour les cantons et contribuera à augmenter davantage le stress des élèves. Une nouvelle réduction, dans le sens d'une meilleure concentration des contenus, est impérative.» Le canton de Fribourg est du même avis: «La plupart des groupes de discipline ont indiqué qu'ils auraient besoin d'un nombre d'heures d'enseignement plus élevé qu'aujourd'hui



3 Formation (ensemble) (N = 30) (sans écoles ni groupes de discipline)



4 Toutes les réponses (N = 154)



5 Destinataires de l'audition (N = 26)

pour mettre en œuvre le PEC. La surcharge des plans d'études cadres disciplinaires doit être thématisée», comme celui de Bâle-Campagne: «Toute la Partie 2 s'ajoute aux PEC disciplinaires. En fin de compte, il en résulte une 'sur-complexité' du système et une surcharge en terme de contenus», de Bâle-Ville: «Les plans d'études cadres disciplinaires présentés sont encore beaucoup trop détaillés et doivent être raccourcis dans le sens d'une directive cadre pertinente» et d'Appenzell Rhodes-Extérieures: «Concrètement, le volume des plans d'études cadres disciplinaires doit être diminué.»

Conclusion

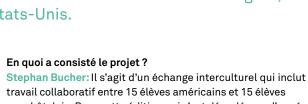
En collaboration avec d'autres acteurs, la SSPES s'est engagée pour que cet aspect soit suffisamment pris en compte lors de la finalisation du PEC. En effet, seul un PEC non seulement réalisable dans le temps à disposition (un allongement du temps de scolarité n'est actuellement pas politiquement défendable) mais permettant également des compléments cantonaux (sans lesquels on ne pourrait plus parler de plan d'études cadre) peut servir de base à une évolution du gymnase promise au succès. Des ressources temporelles insuffisantes

risqueraient de mener à une concentration sur l'enseignement disciplinaire aux dépens des domaines transversaux ou l'abandon conscient de la transmission d'importantes compétences disciplinaires, ce qui constituerait une flagrante contradiction avec les objectifs du projet, à savoir l'amélioration de la qualité du gymnase, la garantie à long terme de l'accès sans examen aux hautes écoles et la préparation efficace des élèves de maturité à assumer des tâches exigeantes au sein de la société.



« Les élèves développent un intérêt différent pour la branche »

Les échanges et la mobilité sont désormais inscrits dans la révision de la maturité gymnasiale, acceptée en juin dernier. Les établissements doivent ainsi mettre en œuvre les conditions nécessaires pour permettre ce type d'activités. Retour sur l'expérience de **Stephan Bucher**, coordinateur cantonal des échanges à Neuchâtel. Il a mis sur pied un projet thématique entre les lycées de Neuchâtel et une école de Lexington, aux Etats-Unis.



ravail collaboratif entre 15 eleves americains et 15 eleves neuchâtelois. Pour cette édition qui s'est déroulée sur l'année scolaire 2023-2024, les jeunes ont travaillé sur la question des droits humains et des différences entre leurs pays respectifs. La collaboration a commencé dès la rentrée, à distance dans un premier temps. Puis en automne, les étudiant-e-s suisses se sont rendu-e-s à Lexington, près de Boston, où le travail s'est poursuivi sous forme d'ateliers et de visites. Et en février dernier, ce sont les Américain-e-s qui sont venus à Neuchâtel pour finaliser le projet.

Le projet va au-delà d'un échange classique. Quelle plus-value en retirent les élèves ?

SB: Avec ce type d'échanges thématiques, les étudiant-e-s vont s'engager sur le long terme. Il faut se rencontrer à distance, prendre un rendez-vous, s'y tenir, travailler en ligne. Il s'agit aussi de garder le fil tout au long du projet, en l'organisant dans le temps et en donnant un coup de collier quand il faut pour le finaliser. Ce sont des compétences précieuses qu'on peut mettre à profit dans la suite de ses études, sur le marché du travail et dans la vie. Chacun-e a pu se rendre dans le pays de l'autre et échanger avec des jeunes qui ont d'autres réalités, c'est extrêmement riche pour les étudiant-e-s. C'est le genre d'expérience qui marquent à vie.

Quid des enseignant-e-s?

SB: Mettre sur pied ce type de projets, même moins ambitieux, est complexe pour les enseignant-e-s. C'est d'abord un challenge au niveau de la charge de travail. Il faut aussi pouvoir lâcher prise et s'éloigner parfois un peu du programme scolaire de base, ce qui peut être déstabilisant.

Mais lorsque l'enseignant-e arrive à intégrer le projet à son cours, il y a un retour sur investissement. Les élèves vont davantage s'investir et développer un intérêt différent pour la branche que lors d'un cours classique. Pour les enseignant-e-s, c'est très gratifiant.



Les participant-e-s au projet réuni-e-s sur sol américain en octobre 2023.

ORM/RRM

Art. 22 Echanges et mobilité

- 1 Les élèves développent leurs compétences interculturelles, sociales et personnelles.
- 2 Les conditions nécessaires sont en outre réunies pour permettre à chaque élève de participer à des activités d'échanges et de mobilité dans une autre région linguistique en Suisse ou à l'étranger.

Comment rendre l'échange plus accessible?

SB: Le projet entre Neuchâtel et Lexington est un exemple parmi d'autres. Et vu son ampleur, ce n'est pas réaliste de pouvoir le proposer à tous les élèves des gymnases. Mais il existe d'autres façons plus modestes d'envisager l'échange.

A Neuchâtel par exemple, nous menons un projet pilote de e-tandem avec le canton de Zurich. On profite ainsi du terrain avantageux que nous offre la Suisse en termes de diversité culturelle. Nous avons aussi mené des échanges thématiques sur le thème de l'eau avec un lycée près de Hambourg, où les professeur-e-s de chimie étaient impliqués. L'idée que les échanges ne concernent que les profs de langue n'est plus d'actualité!

Les échanges et la mobilité sont ancrés dans la révision de la maturité gymnasiale. Comment transposer cela dans la réalité ?

SB: Il faut continuer le travail de sensibilisation dans les gymnases, auprès des directions et des enseignant-e-s. On ne peut pas les contraindre, mais on peut faire passer le message qu'il existe des structures, comme Movetia, vers lesquelles on peut se tourner pour obtenir un soutien financier par exemple.

Il faut aussi une volonté politique pour pousser les échanges. A Neuchâtel, avec la mise en place de la plateforme move@ne, le canton a pu développer une stratégie en matière de mobilité. C'est essentiel pour faire évoluer les échanges.

L'interdisciplinarité doit être renforcée selon le plan d'études cadre pour les gymnases. Un argument en faveur des échanges?

SB: Les intentions sont là, mais dans le concret, tout le monde n'avancera pas à la même vitesse. Notamment les cantons où la priorité sera le passage du gymnase de trois à quatre ans.

Mais, je reste optimiste! L'un des buts de la maturité gymnasiale consiste à préparer les élèves à faire face aux tâches exigeantes de la société. Les aptitudes développées lors des échanges, comme l'autonomie, la confiance en soi et les compétences interculturelles, vont précisément dans ce sens: elles sont des précieux atouts pour vivre dans le monde de demain.





Besoins de formation continue résultant de la mise en œuvre du projet EVMG



Lucius Hartmann
Dr phil., président de la SSPES, enseigne les
mathématiques, le latin et le grec à la Kantonsschule Zürcher Oberland à Wetzikon.

Sondage de la SSPES

A titre de préparation, la SSPES avait mené un sondage auprès des président·e·s de ses associations cantonales et de ses sociétés de branche. Les résultats sont résumés cidessous. Le sondage s'est déroulé en mars 2024; 22 associations cantonales (16 de Suisse alémanique, trois de Suisse romande, deux de cantons bilingues et une du Tessin) ainsi que 11 sociétés de branche (14 disciplines) ont participé, ce qui ne représente pas seulement la grande majorité des cantons mais également plus de la moitié des disciplines. Les thèmes proposés ont tous un rapport avec le PEC ou le nouveau Règlement de reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (RRM).

Initiative des prestataires de formation continue

Avec la fin des travaux sur le Plan d'études cadre (PEC) et l'adoption de ce dernier par la CDIP, prévue pour fin juin, le projet EVMG entre désormais dans la phase de mise en œuvre des nouveautés. Il s'agit essentiellement d'une tâche cantonale, mais les prestataires de formation continue doivent eux aussi réagir à temps et proposer une offre adéquate, facilement atteignable, pour accompagner la mise en œuvre et soutenir les enseignant es ainsi que les directions dans ce processus de transformation. La SSPES se réjouit du fait que la Conférence des responsables de la formation continue du degré secondaire II (KWV S-II) s'occupe de ce sujet et ait invité à une réunion une représentation de la Conférence suisse des services de l'enseignement secondaire II formation générale (CES-FG-SMAK) et de la Conférence des directrices et directeurs de gymnases suisses (CDGS) ainsi que la SSPES, d'ores et déjà représentée au sein de la KWV S-II en tant que prestataire de formation continue. Cette rencontre a permis aux différents acteurs de présenter leurs besoins en matière de formation continue. Sur cette base, des cours de formation continue pourront être proposés de manière ciblée.

1. Formations continues supra disciplinaires

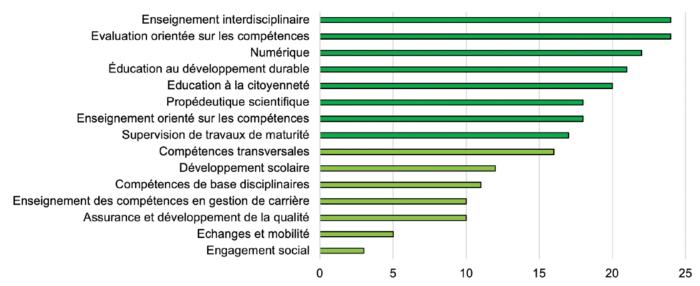
En ce qui concerne les besoins dans le domaine supra disciplinaires, il existe des différences importantes dans certains domaines entre la Suisse alémanique, la Suisse romande et le Tessin.

En Suisse alémanique, le besoin de formation continue est plus important pour les thèmes suivants:

- Education au développement durable (EDD)
- Education à la citoyenneté (EC)

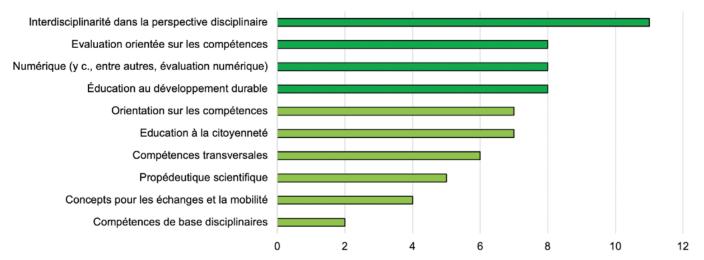
En Suisse romande et au Tessin, le besoin de formation continue est plus important pour les thèmes suivants:

- Interdisciplinarité
- Propédeutique scientifique
- Développement scolaire
- Compétences disciplinaires de base constitutives de l'aptitude à entreprendre des études supérieures
- Assurance et développement de la qualité
- Echanges et mobilité
- · Engagement social



Graphique 1: Besoins de formations continues supra disciplinaires (indépendantes de la discipline, transversales, interdisciplinaires) (N = 33, plusieurs réponses possibles)

2. Thèmes supra disciplinaires dans les formations continues disciplinaires



Graphique 2: Besoins de thèmes supra disciplinaires dans les formations continues disciplinaires (N = 15, plusieurs réponses possibles)

Conclusion

Indépendamment des régions, d'importants besoins en matière de formation continue disciplinaire et supra disciplinaires sont identifiés dans les domaines suivants: interdisciplinarité, évaluation orientée sur les compétences, numérique et EDD. La majorité des participantes souhaitent également des formations continues en éducation à la citoyenneté, en propédeutique scientifique, en enseignement orienté sur les compétences et en supervision de travaux de maturité.

Avec son orientation sur les compétences et l'importance accordée aux thèmes transversaux, le nouveau Plan d'études cadre offre la possibilité de modifier radicalement l'enseignement gymnasial. Les enseignantes, d'ores et déjà qualifiées, ont donc besoin de soutien, notamment sous forme de cours de formation continue.

La mise à disposition d'une offre adéquate et des conditions cadres facilitant la fréquentation de cours individuels contribueront au succès de l'évolution de la maturité gymnasiale.

Développer le réseautage au niveau national

Mise en œuvre du projet EVMG

Introduction

Le nouveau RRM sera appliqué à partir du 1er août 2024. Les nouveaux plans d'études cadres disciplinaires devraient être adoptés par l'assemblée plénière de la CDIP en juin et entrer en vigueur en même temps que le RRM. Un délai de huit ans - voire de quatorze ans dans les cantons qui devront passer d'un gymnase en trois ans à un gymnase en quatre ans - est prévu pour la mise en œuvre. Ce délai généreux assurera une mise en pratique rigoureuse et largement étayée, ainsi qu'un échange au niveau national sur les travaux en cours et à venir dans les cantons. Le groupe de travail «Mise en œuvre du RRM», dans lequel la CESFG-SMAK, la CDGS, la SSPES et le ZEM CES sont représentés, a été mandaté par la CESFG-SMAK pour soutenir et accompagner le processus de mise en œuvre.

Conférences

En septembre dernier, sur mandat du groupe de travail, le ZEM CES a organisé une conférence sur les thèmes et compétences transversaux. Cet événement, bien fréquenté et largement salué, a permis de trouver un consensus national sur des notions importantes et d'échanger des opinions sur des éléments essentiels pendant la procédure d'audition du PEC (cf. GH 5/2023).

Sur proposition du groupe de travail, la CESFG-SMAK a décidé de poursuivre ces travaux, car le processus de mise en œuvre a d'ores et déjà débuté dans de nombreux cantons. Il s'avère nécessaire de discuter le plus rapidement possible les nouvelles directives contenues dans le RRM/l'ORM et le PEC, et d'identifier les solutions déjà existantes. Une prochaine conférence consacrée au thème «Compétences disciplinaires de base» est prévue en septembre 2025.

Webinaires

Jusqu'à cette conférence, des thèmes importants devront être abordés régulièrement. Afin de présenter les changements, de pouvoir réagir rapidement aux besoins et d'atteindre un nombre élevé de participant·e·s, des webinaires bilingues seront proposés. Il s'agit d'une offre dont l'organisation devrait être facile à gérer, destinée à un public intéressé, à savoir en particulier les représentant·e·s des services, des directions, des enseignant·e·s et des hautes écoles. Pour chaque webinaire, une partie introductive avec des expert·e·s de la recherche en éducation ou de la pratique éducative sera suivie d'une discussion en groupes. Les thèmes et les dates de ces webinaires seront publiés sur le site du ZEM CES.

Invitation au 1er webinaire

Le premier webinaire aura lieu le mercredi,29 mai 2024, de 16h30 à 18h30 sur Zoom. Intitulé «L'intelligence artificielle au degré secondaire II: chances et défis», il permettra d'aborder différents aspects de cette thématique. Intervenant·e·s: Olivier Glassey (Université de Lausanne) et Sara Alloatti (Université de Zürich, Kantonsschule Uetikon am See ZH).

Les discussions en groupes permettront un échange sur les sujets suivants:

- Aspects juridiques droits d'auteur et protection des données
- Formation continue des enseignant·e·s
- Gestion de l'IA dans l'enseignement et les examens de maturité – la stratégie du canton de Bâle-Ville
- Intelligence artificielle et travail de maturité
- Utilisation de l'IA dans l'enseignement des langues étrangères

Liens vers les webinaires:



https://www.zemces.ch/fr/ unterstuetzung-governance/ sujets-relatifs-a-la-politiquede-l-education/webinaireszem-ces

L'avis du Comité central de la SSPES

Le Comité central (CC) soutient l'organisation de ces conférences et de ces webinaires, et remercie le ZEM CES pour l'immense travail permettant la réalisation de ce concept. Il est convaincu que les questions et les défis communs nécessitent des réponses conjointes, et qu'il est particulièrement utile de profiter des projets existants et des expériences de chacun. Les cantons et les écoles restent libres de prendre en compte ces réflexions ou de les utiliser «uniquement» comme points de départ pour la mise en œuvre de leurs propres idées. De tels échanges au niveau national constituent un excellent moyen d'améliorer la comparabilité des certificats de maturité et permettent, dans la pratique, des progrès plus importants que des directives détaillées et de vastes concepts.

Participation des enseignant-e-s

Le CC appelle donc les membres de la SSPES à saisir cette opportunité et à participer activement, dans la mesure de leurs possibilités, aux webinaires qui les intéressent. Nous recueillons également des suggestions de thèmes ainsi que les données d'intervenant·e·s potentiel·le·s pour de prochains webinaires. Exploitons ensemble cette chance de définir la future évolution du gymnase, et de nous inspirer des projets ainsi que des bonnes idées et de l'expérience résultant de la mise en œuvre des nouvelles bases juridiques dans les cantons et les écoles.

Lucius Hartmann





Les Objectifs de développement durable : 17 bonnes intentions ?

En 2015, les 193 pays membres des Nations Unies adoptent à l'unanimité l'Agenda 2030 qui définit 17 Objectifs de développement durable (ODD). Pour n'en citer que trois, ODD 2 « Faim 0 », ODD 3 « Bonne santé et bien-être », ou ODD 10 « Inégalités réduites », ceux-ci augurent d'un monde plus équitable et durable. Sont-ils pour autant la solution miracle aux défis sociétaux actuels ?

« Tous les pays sont, dans un certain sens, des pays en développement, y compris la Suisse » (M. Jürg Lauber, chef de la mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies à Genève, ventuno 1/2024, p.2). Cette citation en dit long sur l'Agenda 2030. D'une part, elle informe sur le fait que tous les Etats signataires sont en chemin. D'autre part, elle indique qu'un pays peut « être bon » dans l'atteinte de certains des objectifs sans l'être dans d'autres. En effet, la complexité et la multitude de problématiques à résoudre en matière d'ODD exige de considérer simultanément les urgences écologiques (climat, vie aquatique et terrestre, etc.), les urgences sociales (pauvreté, faim, inégalités) ainsi que leurs nombreuses interactions. Si les objectifs sont collectivement partagés, les chemins à parcourir pour les atteindre sont multiples, à l'image des spécificités de chaque pays.

Aussi, ne nous voilons pas la face quant au succès des ODD à l'échelle internationale : ils font consensus parce qu'ils ne sont pas contraignants. Les pays disposent d'une grande liberté quant aux stratégies à adopter en vue de l'atteinte des ODD. Autrement dit, en l'absence de pénalités la communauté internationale mise sur l'engagement volontaire des Etats. De plus, sans priorisation ni pondération, tous les ODD sont considérés comme équivalents et le risque est grand de relativiser la vulnérabilité de certaines populations et l'urgence de certaines situations. Une analyse critique amène parallèlement à questionner la compatibilité de certains ODD. Par exemple, « est-il possible de conjuguer développement économique (reposant encore largement sur les énergies fossiles) avec réduction des émissions de gaz à effet de serre ? Si oui, comment ? »

L'opérationnalisation et l'implémentation concrète des ODD pose de nombreux dilemmes. Ces derniers constituent autant de portes d'entrées pour mener des discussions et des débats en classe. Les élèves peuvent illustrer les champs de tensions entre certains ODD, mettre en évidence les besoins et intérêts divergents en jeu, et imaginer des solutions créatives pour contribuer aux ODD et, pourquoi pas, schématiser les différents sous-systèmes représentés par les ODD et les interactions entre sous-systèmes. Ceci permet de mobiliser les différentes perspectives des élèves, de questionner leurs valeurs, d'expérimenter leurs marges de manœuvre et de favoriser la pensée systémique.

Auteure : Dre Ariane Huguenin, Collaboratrice scientifique, éducation21

Pour découvrir pourquoi travailler sur les ODD ou comment les mobiliser dans votre enseignement dans une perspective d'EDD, éducation21 vous propose une mine de ressources dans le dossier thématique « Ensemble pour demain ».



dossier thématique « Ensemble pour demain »:

education21.ch/fr > Dossiers Thématiques > Ensemble Pour Demain

Les plans d'études gymnasiaux dans une Suisse fédérale et multilingue

Une analyse didactique à partir de l'exemple de la discipline de sciences sociales «Economie et droit»



Prof. Dr phil. Nicole Ackermann
Professeure de pédagogie professionnelle avec
spécialisation en didactique; Haute école pédagogique de Zurich. nicole.ackermann@phzh.ch



Dr phil. Thomas Ruoss Senior Researcher et responsable de filière d'études; Haute école fédérale en formation professionnelle. thomas.ruoss@ehb.swiss

Introduction

Actuellement en cours, le projet Evolution de la maturité gymnasiale (EVMG) implique notamment une réforme du Plan d'études cadre pour les écoles de maturité (CDIP, 2023) qui, dans une phase ultérieure, servira de base à la révision et à l'adaptation des nombreux plans d'études cantonaux. Le système éducatif suisse jouera donc une nouvelle fois le rôle d'un «laboratoire » fédéraliste et multilingue.

Le Plan d'études cadre pour les écoles de maturité (CDIP, 1994) actuellement en vigueur est moins contraignant et les objectifs de formation ainsi que les objectifs indicatifs ne sont pas différenciés par catégorie de discipline (discipline fondamentale, option spécifique, option complémentaire) (Bonati, 2017). De plus, la dotation horaire pour chaque catégorie, voire pour chaque discipline, varie fortement d'un canton à l'autre (Eberle & Brüggenbrock, 2013). En ce qui concerne la discipline de sciences sociales et multidisciplinaire «Economie et droit», il est vraisemblable que les plans d'études cadres reflètent diverses conceptions didactiques (Ackermann, 2021), des différences accentuées en fonction des régions linguistiques. Jusqu'ici, les plans d'études cadres n'ont toutefois pas encore été étudiés dans une perspective de didactique de branche.

Le projet de recherche avait pour objectif d'analyser qualitativement les plans d'études gymnasiaux en vigueur en Suisse en ce qui concerne leurs éléments curriculaires (objectifs de formation, compétences transversales, domaines et objets d'apprentissage disciplinaires), et de les comparer en fonction de leurs caractéristiques structurelles (notamment la langue des plans d'études et les catégories de disciplines). Cette étude a posé les questions suivantes: en quoi les objectifs de formation généraux fixés dans les plans d'études font-ils référence aux objectifs de formation du gymnase (F1), quelles sont les compétences transversales spécifiées dans les plans d'études (F2), comment les domaines d'apprentissage disciplinaires sont-ils pondérés dans les plans d'études et quels sont les objets d'apprentissage décrits (F3). Au total, 47 plans d'études ont été analysés, représentant les 26 cantons suisses et trois langues nationales (allemand: # 36, 77%; français et italien: # 11, 23%). Les documents ont été évalués au moyen d'une analyse de contenu qualitative, autrement dit des systèmes de catégorie spécifiques ont été appliqués aux données textuelles dans le cadre d'un processus déductif (Mayring, 2022).

Informations sur l'étude



Banque de données du projet, HEP Zürich: https://phzh.ch/ueber-die-phzh/themen-und-taetigkeiten/projekte/projektbeschreibung/?id=361



Ackermann, N. & Ruoss, T. (2022). Between regulation and instruction: a cross-linguistic comparison of Swiss grammar school curricula exemplified by the subject "economics et law". In swissuniversities (Hrsg.), Die Entwicklung der Fachdidaktiken als wissenschaftliche Disziplinen in der Schweiz: Bilanz und Perspektiven. Tagungsband der 5. Tagung Fachdidaktiken vom 8.-9. April 2022 in Locarno (S. 197–202). swissuniversities. https://doi.org/10.33683/dida.22.05.40



Ackermann, N. & Ruoss, T. (2023). Gymnasiale Lehrpläne in der multilingualen Schweiz: Eine fachdidaktische Analyse von Bildungszielen, überfachlichen und fachlichen Kompetenzen am Beispiel der ökonomischen Bildung. Schweizerische Zeitschrift für Bildungswissenschaften, 45(3), 293–306. https://doi.org/10.24452/sjer.45.3.6



Ruoss, T., Ackermann, N. & Stadelmann, T. (2023). Cultures of economic education: Grammar school curricula in a multilingual comparison. European Educational Research Journal, 22(6), 781–797. https://doi.org/10.1177/14749041221099379

Résultats

Objectifs de formation généraux

La plupart des plans d'études formulent des objectifs de formation généraux, mais ceux-ci ne sont différenciés pour la discipline d'introduction et l'option spécifique que dans environ la moitié des cas (cf. Illustration 1). Cette différenciation est plus nette dans les plans d'études les plus récents. Ceci peut s'expliquer par le fait que la discipline «Economie et droit» en tant que branche d'introduction dans les écoles de maturité a été longuement controversée (Dubs, 1997; Eberle, 1999, 2006).

Presque tous les plans d'études mentionnent explicitement ou implicitement la « maturité sociale approfondie » et la moitié d'entre eux l'« aptitude générale à entreprendre des études supérieures », à savoir les deux objectifs de formation du gymnase. L'importance de la maturité sociale s'explique par la forte orientation de la discipline sur la société en tant que domaine de

la réalité (Ackermann, 2021). Le fait que des compétences de bases requises pour les études supérieures soient ancrées dans les plans d'études cadres de la langue première et des mathématiques explique quant à lui que l'aptitude à entreprendre des études supérieures soit moins souvent mentionnée (Oepke & Eberle, 2016).

Compétences transversales

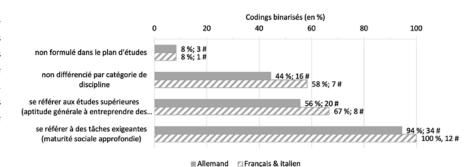
Près de la moitié des plans d'études spécifient des compétences transversales (cf. Illustration 2). Dans ces plans d'études, compétences méthodologiques et techniques dominent par rapport aux compétences personnelles et aux compétences socio-communicatives. Les plans d'études suisses alémaniques mentionnent tous un certain nombre de compétences personnelles, socio-communicatives, alors que les plans d'études romands et tessinois les mentionnent moins, voire les ignorent. Ceci montre que le concept de compétence curriculaire est uniquement orienté sur les compétences disciplinaires, méthodiques et techniques, et qu'il varie d'une région linguistique à l'autre.

Les compétences méthodiques et techniques se traduisent le plus souvent par des «aptitudes de raisonnement», suivies par les «compétences TIC/médiatiques», les compétences personnelles par des «aptitudes de réflexion», suivies par la «motivation à l'effort», et les compétences socio-communicatives par la «capacité de dialoguer», la «capacité de coordination» et la «capacité à coopérer».

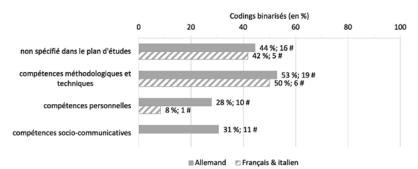
Domaines et objets d'apprentissage

Contrairement à ceux de l'option spécifique, les plans d'études de la discipline d'introduction sont extrêmement hétérogènes en ce qui concerne les objectifs d'apprentissage disciplinaires. Ceci n'est pas étonnant, compte tenu des dotations horaires qui diffèrent d'un canton à l'autre, et reflète des conceptions didactiques différentes, voire contradictoires.

Dans les plans d'études suisses alémaniques, les domaines d'apprentissage disciplinaires «économie politique» et «économie d'entreprise» ont pratiquement le même poids, alors que l'économie politique prédomine nettement dans les plans d'études romands et tessinois. De plus, les objectifs d'apprentissage en économie d'entreprise sont décrits de manière plus différenciée dans les plans d'études suisses alémaniques. Ces différences de pondération et de différenciation montrent que les conceptions didactiques de la formation économique varient d'une région linguistique à l'autre.



1 Objectifs de formation en fonction de la langue du plan d'études Remarque: points de données en tant que fréquences en pourcentage (%) et absolues (#).



2 Compétences transversales en fonction de la langue du plan d'études Remarque: points de données en tant que fréquences en pourcentage (%) et absolues (#).

Conclusions

Les résultats de l'étude mettent en lumière, dans les plans d'études cadres gymnasiaux, des traditions et des conceptions didactiques différentes selon les régions linguistiques. Ce qui a été montré ici de manière exemplaire pour la discipline «Economie et droit » vaut également pour les autres sciences sociales. Ces conclusions peuvent être précieuses pour le futur développement et la mise en pratique des plans d'études cantonaux, car elles initient une discussion didactique nécessaire. Deux questions essentielles se posent: premièrement, quelle est la conception didactique la plus appropriée du point de vue des deux objectifs de formation de la maturité gymnasiale (orientation sur les sciences vs orientation sur la situation, multidisciplinarité vs interdisciplinarité)? Deuxièmement, quelle est la conception didactique la plus appropriée du point de vue des traditions différant d'une région linguistique à l'autre? — deux questions qui influenceront aussi bien le développement des plans d'études que celui de l'enseignement.

Bibliographie

Ackermann, N. (2021). Zum Bildungsideal des «mündigen Wirtschaftsbürgers»: Kompetenzmodell für ökonomische Bildung und Domänenanalyse des gesamtgesellschaftlichen/gesamtwirtschaftlichen Lebensbereichs. In C. Fridrich, U. Hagedorn, R. Hedtke, P. Mittnik & G. Tafner (Hrsg.), Wirtschaft, Gesellschaft und Politik: Sozioökonomische und politische Bildung in Schule und Hochschule (S. 147–178). Springer VS. https://doi.org/10.1007/978-3-658-32910-5_7

Bonati, P. (2017). Das Gymnasium im Spiegel seiner Lehrpläne: Untersuchungen, Praxisimpulse, Perspektiven. Hep.

CDIP. (1994). Plan d'études cadre pour les écoles de maturité du 9 juin 1994. Recommandation à l'intention des cantons conformément à l'art. 3 du Concordat scolaire du 29 octobre 1970. Avec des propositions pour sa mise en œuvre. Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Plan d'études cadre pour les écoles de maturité du 9 juin 1994 : avec des propositions pour sa mise en œuvre (edudoc.ch)

CDIP. (2023). Plan d'études cadre pour les écoles de maturité du 8 septembre 2023 (version soumise à consultation). Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Consultations — Accueil (edk.ch)Dubs, R. (1997). Das Grundlagenfach «Wirtschaft und Recht» an Gymnasien. Schweizerische Zeitschrift für kaufmännisches Bildungswesen, 91(2), 101–122.

Eberle, F. (1999). Die Probleme mit dem neuen Grundlagenfach «Wirtschaft und Recht» – oder ein Beispiel verwässerter Innovationen am Gymnasium. Gymnasium Helveticum, 1999(1), 16–23.

Eberle, F. (2006). Zur Bedeutung von Wirtschaft und Recht in der gymnasialen Bildung. Gymnasium Helveticum, 2006(3), 16–23.

Eberle, F. & Brüggenbrock, C. (2013). Bildung am Gymnasium. Studien + Berichte, 35A. Schweizerische Konferenz der Kantonalen Erziehungsdirektoren (EDK).

Mayring, P. (2022). Qualitative Inhaltsanalyse: Grundlagen und Techniken (13., überarbeitete Auflage). Beltz. Oepke, M. & Eberle, F. (2016). Deutsch- und Mathematikkompetenzen – wichtig für die (allgemeine) Studierfähigkeit? In J. Kramer, M. Neumann & U. Trautwein (Hrsg.), Abitur und Matura im Wandel. Historische Entwicklungslinien, aktuelle Reformen und ihre Effekte (S. 215–252). Springer VS.

Cinquième Conférence sur la Transition Gymnase-Université (CTGU V)



La Commission Gymnase-Université (CGU) travaille actuellement à la préparation de la cinquième Conférence sur la Transition Gymnase-Université. Cet événement qui se déroulera lundi/mardi 20/21 janvier 2025 à l'Université de Berne sera consacré au thème « Conséquences du nouveau RRM et du nouveau PEC sur la transition gymnase-hautes

Les intervenant es prévu es sont Daniel Siegenthaler et Laurent Droz (direction du projet EVMG), Prof. Dr Doreen Flick-Holtsch de l'Université de Zurich ainsi qu'un e représentante de la Suisse romande.

Les disciplines gymnasiales suivantes participeront à la Conférence : allemand, français et italien (langues d'enseignement), mathématiques et informatique (disciplines MINT), histoire (sciences humaines et sociales) et musique (disciplines artistiques). Les sociétés de branche concernées composent actuellement leurs groupes de travail qui réunissent des représentant es des gymnases, de la didactique de branche et des hautes écoles. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser directement à leur société de branche.

De plus amples informations, régulièrement mises à jour, sont disponibles sur



https://math.ch/kugu5/index. php?la=fr

Les informations sur les Conférences I-IV se trouvent sur:



https://math.ch/kugu1/index. php?la=fr



CTGU II:

https://math.ch/kugu2/index. php?la=fr



CTGU III:

https://math.ch/kugu3/index. php?la=fr



CTGU IV:

https://math.ch/kugu4/index. php?la=fr

Questions fondamentales posées au gymnase

- Quelles sont les modifications entraînées par le nouveau RRM et le nouveau PEC?
- Quelles sont les modifications entraînées par l'orientation sur les compétences du nouveau
- Comment couvrir au mieux les domaines transversaux?
- Comment développer au mieux les compétences transversales pertinentes pour les hautes
- Quelles sont les conséquences pour l'enseignement au gymnase, la formation initiale et continue des enseignant·e·s, et les universités?
- Que doivent entreprendre les décideurs politiques (CDIP et SEFRI)?

Questions fondamentales posées aux hautes écoles

- Quelles sont les modifications entraînées par le nouveau RRM et le nouveau PEC?
- Comment les hautes écoles peuvent-elles réagir de manière proactive?
- Quelles compétences transversales sont-elles particulièrement pertinentes pour les hautes
- Comment répondre au défi posé par le long délai de transition prévu pour la mise en œuvre du projet EVMG (jusqu'en 2032, voire 2037, selon les cantons)?
- Les hautes écoles connaissent-elles le niveau de formation des étudiant·e·s débutant·e·s?
- Quels sont les problèmes fréquemment rencontrés par les nouveaux elles étudiant es? Quelles sont les raisons de ces difficultés? Le gymnase peut-il contribuer à atténuer ces
- Comment sont transmises aux élèves de maturité les informations relatives aux exigences des études supérieures?
- Comment les hautes écoles peuvent-elles contribuer à la formation initiale et continue des
- Comment les hautes écoles peuvent-elles développer leurs contacts avec les gymnases? (parrainage de travaux de maturité, service de conférences, fonction d'expert∙e lors des examens de maturité)



«Die EDK-anerkannte Zusatzausbildung für Hintergrundwissen zu Führungs- und Organisationsthemen – verbunden mit Transfer, Reflexion und Training - bilden die Basis für das Leiten einer Schule.»

DAS Schulleiter:in (DAS SL)

Diplomstudiengang in Kooperation mit der PH Luzern

Nächster Start: Luzern, Juli 2024 Weitere Infos finden Sie auf aeb.ch



PH LUZERN aeB





Künstliche Intelligenz clever nutzen



Print inkl. E-Book Edubase

ISBN 978-3-0355-2604-2 | CHF 30.-

E-Book Edubase

ISBN 978-3-0355-2653-0 | CHF 26.-

→Erscheint Anfang Juni 2024

Sara Alloatti, Filomena Montemarano

Es macht klick

Künstliche Intelligenz bei schriftlichen Arbeiten clever nutzen

«Es macht klick» vermittelt Lernenden und Lehrpersonen grundlegende Kompetenzen im Umgang mit KI-Tools. Welche Werkzeuge sollen für welche Aufgaben gewählt werden? Wie formuliert man Aufträge an die KI? Und wie bewertet man die Antworten? In diesem Lehrmittel laden zehn niederschwellige «Experimente» die Schüler*innen ein, Skills im Umgang mit KI-Schreibwerkzeugen anhand konkreter Aufgaben einzuüben. In zehn Lektionen wird der Umgang mit der KI dann reflektiert, um die für den Einsatz nötigen Kompetenzen erfahrbar zu machen und eine eigene Haltung zu entwickeln. Zudem bietet das Buch sechs Gedankenexperimente, in denen ein Blick zurück auf andere digitale Innovationen geworfen wird, um dann Visionen zur Entwicklung der KI im Unterricht zu wagen.

«Es macht klick» eignet sich für vielfältige Unterrichtssettings auf Sekundarstufe II: Im Fachunterricht verschiedener Disziplinen (Deutsch, Fremdsprachenunterricht, ABU, Geschichte, Geografie usw.) ebenso wie in fächerübergreifenden Themenwochen oder im Selbststudium zur Vorbereitung auf eine schriftliche Abschlussarbeit.

Inkl. digitaler Ausgabe

Littératie numérique dans l'enseignement de l'anglais

Premiers résultats du projet «Littératie numérique dans l'enseignement de l'anglais au degré secondaire II» et perspectives





Doris Ittner

travaille depuis 2016 à la Haute école pédagogique de Berne. Après des études en lettres anglaises, en lettres espagnoles, en pédagogie et en philosophie, elle a auparavant enseigné l'anglais, l'espagnol et la philosophie au gymase, avant d'obtenir un doctorat en sciences de l'éducation à l'Université de Berne.



Alyssa Emch-McVey

travaille depuis 2022 à la Haute école pédagogique de Berne. Auparavant, elle a enseigné l'anglais augymnase. Elle a étudié les lettres anglaises et espagnoles au Bard College de New York et à l'Université de Berne, avant d'obtenir son diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité à la Haute école pédagogique de Berne.

Qu'est-ce que la «littératie numérique»?

De quelles connaissances et de quelles aptitudes doivent disposer les jeunes aujourd'hui et demain dans le contexte du numérique? Que signifie concrètement le fait d'intégrer la formation numérique de manière spécifique à chaque discipline, comme l'exigent aussi bien l'ancien que le nouveau Plan d'études cadre?

Ces questions ont constitué le point de départ du projet Digital Literacy in the Upper-Secondary EFL-Classroom – Teachers' and Students' Perspectives, réalisé en collaboration avec des gymnases bernois grâce au soutien à la recherche de la HEP de Berne. La pandémie de Covid et les remous provoqués par ChatGPT ont accéléré la progression du numérique dans le paysage pédagogique et provoqué de nombreux changements. Le moment semble donc idéal pour donner un aperçu des premiers résultats du projet et porter notre regard sur l'avenir.

Multiperspectivité

L'équipe de projet a été réunie suivant un principe de multiperspectivité: les perspectives des sciences de l'éducation (D. Ittner, S. Beeli-Zimmermann, L. Feldmann, N. Aebli) et celles de la didactique de branche (K. Müller) ont ainsi pu être combinées avec celles de la formation professionnelle (A. Emch-McVey) et du numérique (M. Lehmann, M. Notari). Grâce à une collaboration avec 22 enseignant es représentant plusieurs gymnases bernois, le projet a pu être mené en lien étroit avec la pratique.

La multiperspectivité a également influencé la conception du projet, diverses sortes et sources de données étant triangulées. Au début des travaux, des interviews menées avec les 22 enseignant es et 30 adolescent es (en 1re année du gymnase en quatre ans) ont débouché sur des réponses passionnantes à la question de savoir quels étaient les effets généraux de la formation numérique et la manière dont elle devait être ancrée dans l'enseignement de l'anglais. Au cours de l'année scolaire suivante, les recherches ont été consacrées à l'enseignement pratique: 12 enseignant·e·s et leurs classes (1re et 2e années de gymnase) ont collaboré avec l'équipe de projet dans un format «Lesson Study», ce qui a fourni de précieux renseignements sur l'enseignement pratique (grâce, par exemple, à des observations directes et des formulaires permettant d'identifier les perspectives des enseignant·e·s et des élèves).

Qu'est-ce que la «littératie numérique» pour les différents acteurs?

Les premiers résultats du projet révèlent que les convictions en matière de formation numérique sont très diverses, autant chez les jeunes que chez les enseignant·e·s. Ces dernier·ère·s identifient un vaste concept, englobant les composantes techniques et la manipulation de l'information et des médias. Ils elles portent également leur regard sur les jeunes et leur orientation dans une société globalisée et digitalisée. Apparemment, les enseignant·e·s ressentent les phénomènes liés à la formation numérique comme autant de champs de tension. D'un côté, le numérique est accepté en tant qu'opportunité, permettant une ouverture des contenus et un élargissement des méthodes, et en tant qu'élément faisant partie intégrante de l'enseignement. D'un autre côté, des modèles négatifs sont clairement présents, par exemple en ce qui concerne le potentiel de distraction présen-

Le projet

Si vous souhaitez en savoir plus sur ce projet, rendez-vous sur notre site Internet. Dans le cadre d'une recherche exploratoire, notre étude avait pour but d'étudier les «beliefs» des enseignant es d'anglais et de leurs élèves en matière de formation numérique et d'intégration de celle-ci dans l'enseignement. Pour la première partie du projet, le panel était composé d'enseignant-e-s représentant le plus grand nombre possible de gymnases bernois. La sélection des élèves pour les interviews a répondu au principe de la plus grande hétérogénéité possible, afin de garantir une diversité de réponses maximale. Pour la deuxième partie (Lesson Study), la sélection des participant-e-s a été effectuée par «Convenience Sampling» (échantillonnage de commodité). Initié en 2021, le projet se terminera à fin janvier 2025. Jusque là, l'analyse des nombreuses données et des résultats intermédiaires se poursuivra. Les résultats finaux seront ensuite publiés dans des revues spécialisées et rendus accessibles à un large public.

té par les médias numériques ou la modification des pratiques d'apprentissage et d'enseignement.

Les avis des jeunes en matière de formation numérique se concentrent en général plus fortement sur les aspects techniques. Ils elles réfléchissent cependant beaucoup au temps passé sur les écrans, au cyberharcèlement et au bien-être numérique. Dans les formulaires destinés aux élèves, la plupart des réponses concernant l'utilisation de moyens numériques dans l'enseignement se rapportent à leur rôle pour l'apprentissage (59%, soit 176 réponses). Plusieurs jeunes estiment problématique leur réputation de «Digital Natives»: en particulier au début du gymnase, ils·elles sont confronté·e·s à des attentes parfois exagérées, parfois simplistes, en ce qui concerne leurs connaissances

Dans l'ensemble, on observe une certaine insécurité en matière de compréhension commune de la formation numérique. Deux tiers des enseignant es interrogées souhaitent que cette dernière soit discutée de manière plus approfondie entre collègues mais également entre groupes de disciplines.

Qui est responsable?

Les enseignant·e·s participant au projet ont démontré un haut niveau de professionalisme en ce qui concerne leur responsabilité pour l'intégration de la formation numérique dans leur enseignement. Ils·elles évaluent soigneusement l'équilibre entre leurs objectifs disciplinaires, les exigences d'intégration optimale d'outils et de médias numériques, l'enseignement des compétences médiatiques et d'information, et les objectifs pédagogiques de leur profession, liés à un fort sentiment de responsabilité en matière de bien-être (numérique) de leurs élèves. Les perceptions divergentes quant à la signification de la formation numérique peuvent toutefois compliquer leur travail, par exemple lorsque les responsabilités pour les différents aspects de la formation numérique ne sont pas clairement attribuées.

La question portant sur l'intégration de séquences d'apprentissage sur la formation numérique dans l'enseignement a étonnamment débouché sur un large éventail de réponses, celles-ci allant de l'acceptation et de l'immersion totale dans le numérique jusqu'au rejet de responsabilité pour certains aspects de la formation numérique.

Pourquoi la «littératie numérique»?

Concernant les raisons de l'ancrage de la formation numérique dans l'enseignement, les enseignant·e·s se posent inévitablement la question des valeurs éducatives sousjacentes. Les résultats du projet révèlent que le développement et l'appropriation de valeurs éducatives disciplinaires ont la priorité dans l'enseignement. Quelle est alors la valeur ajoutée de la formation numérique intégrée? Les enseignant·e·s comme les élèves perçoivent en premier le numérique dans sa fonction médiale: l'utilisation de moyens numériques (logiciels et matériels) doit soutenir l'apprentissage disciplinaire. Parallèlement, ils elles sont unanimes à attribuer à la formation numérique une valeur singulière dans l'enseignement disciplinaire, car elle n'est pas indépendante des thèmes et des questions traités mais se développe constamment dans le contexte de certains faits.

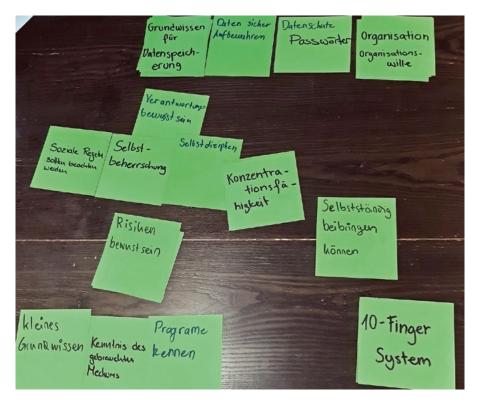
La combinaison de la valeur éducative disciplinaire et de la formation numérique présente un important potentiel, car une bonne adéquation de ces valeurs génère une intéressante valeur ajoutée.

Perspectives

Sur la base des idées développées en étroite collaboration avec les enseignant·e·s et les élèves, les recommandations suivantes peuvent être formulées:



- Dans votre groupe de discipline et avec vos collègues, développez continuellement une compréhension de la formation numérique et des possibles mises en pratique dans votre enseignement.
- Encouragez vos élèves à formuler leurs souhaits et leurs besoins en matière de formation numérique.
- Dans votre école (dans et entre les groupes de disciplines), essayez de définir les responsabilités liées à la formation numérique.
- Il vaut la peine de viser un alignement entre les attentes, les valeurs éducatives et les visions de toutes les personnes concernées (enseignant·e·s, élèves, direction, responsables éducatif·ve·s). Une collaboration partenariale entre les enseignant·e·s et les apprenant·e·s peut vous permettre de garantir que l'intégration de la formation numérique réponde aux besoins et aux intérêts de vos élèves ainsi qu'à vos attentes et à vos valeurs.



Maturité sociale et éducation à la citoyenneté

Des élèves rencontrent le Conseiller fédéral G. Parmelin et le Conseiller national B. Roduit

Le 12 mars 2024, pour la deuxième fois depuis 2021, la SSPES a organisé une rencontre entre des élèves et le Conseiller fédéral G. Parmelin, responsable de la formation au niveau de la Confédération. Onze jeunes, actuellement élèves de gymnase, d'école de culture générale (ECG) et d'école de commerce, venant de différents cantons et représentants trois régions linguistiques (la Suisse romande, la Suisse alémanique et les Grisons), se sont rendu·e·s à Berne pour s'entretenir avec le Conseiller fédéral au sujet de la maturité sociale (maturité civique approfondie), de l'éducation à la citoyenneté et de l'engagement pour le bien commun.

Revendications des élèves

Les demandes adressées par les élèves au Conseiller fédéral G. Parmelin ont porté, entre autres, sur les points suivants:

- un comportement durable en ce qui concerne son mode de vie personnel, l'économie et l'environnement
- ne pas interdire l'intelligence artificielle dans la formation, mais apprendre à l'utiliser de manière judicieuse
- davantage d'espace pour des discussions et les thèmes (politiques) actuels
- l'enseignement de l'éducation à la citoyenneté au plus tard après le degré secondaire I
- le développement de la compétence de jugement critique et de la capacité à se former sa propre opinion ainsi qu'à mener des débats
- des possibilités adéquates de s'engager pour le bien commun
- une amélioration de l'équité des chances, par exemple au moyen d'un meilleur soutien des élèves issurers de la migration ou par le biais d'une harmonisation des différentes procédures d'admission cantonales

Questions critiques et réponses du Conseiller fédéral

Les questions critiques des élèves avaient pour objet une prise de position claire de la part du Conseiller fédéral:

- En matière de formation, le fédéralisme est-il un atout ou un obstacle?
 Le Conseiller fédéral a souligné les avantages du fédéralisme, tout en reconnaissant que ce système ralentit clairement certains processus.
- Comment assurer l'équité des chances, si chaque canton connaît une autre procédure d'admission?
 Selon le Conseiller fédéral, l'équité des chances est un thème crucial qui devrait, par exemple, être également thématisé dans le cadre du nouveau Forum de la maturité gymnasiale. Si le projet EVMG avait en particulier pour objectif d'améliorer la comparabilité des certificats, il faut rappeler que les études menant à ces derniers relèvent de la compétence des cantons, dans lesquels le taux de maturité varie parfois de manière

importante entre les districts ou les communes.

- Que pensez-vous de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les écoles?
- Le Conseiller fédéral G. Parmelin s'est dit fermement opposé à une interdiction de l'IA sur le modèle italien. Il a montré les chances (contribution à la réduction de la pénurie d'enseignant·e·s, délégation de tâches répétitives à une machine) comme les risques de la technologie, et a précisé que d'autres analyses s'avéreraient nécessaires avant qu'une décision définitive puisse être prise.
- Pourquoi les diplômé·e·s ECG ont-ils·elles moins de possibilités d'études au degré tertiaire, alors qu'ils·elles ont suivi le même enseignement que les élèves de gymnase dans plusieurs domaines?
- Le Conseiller fédéral a mentionné la perméabilité du système éducatif, notamment les passerelles, et a rappelé, sur la base de sa propre biographie (apprentissage après une maturité gymnasiale), les possibilités de poursuite ou de modification d'un parcours éducatif. De plus, il a appelé les élèves à s'efforcer de toujours s'améliorer et de ne pas s'orienter sur le minimum, le marché du travail ayant besoin de nombreux·e·s travail-leur·euse·s hautement qualifié·e·s.
- Comment garantir une meilleure formation dans la deuxième langue nationale?
- Le Conseiller fédéral a fait référence à sa propre jeunesse, expliquant que sa mère l'avait motivé à effectuer un séjour linguistique en Suisse alémanique. Il s'est prononcé en faveur d'échanges plus longs (par exemple un semestre) dans une autre région linguistique, d'un développement des activités d'échange (en signalant l'agence nationale movetia) et d'une publicité ciblée. Parallèlement, il a rappelé que les cantons francophones n'avaient pas la possibilité d'accueillir tou·te·s les élèves suisses alémaniques.
- Comment peut-on éviter que les médias sociaux renforcent les tendances à la polarisation accrue et à l'extrémisme?
 - Le Conseiller fédéral est d'avis que l'école n'est pas seule à assumer une responsabilité en cette matière. Il n'est pas facile pour les enseignant·e·s de permettre aux élèves de se former leur propre opinion sans qu'on les soupçonne d'endoctrinement. Les médias sociaux relaient des réactions rapides, sans prendre le temps de réfléchir aux conséquences. Le Conseil fédéral est souvent appelé à corriger de fausses informations, comme récemment ce qui a été dit au sujet du prix du lait. G. Parmelin se souvient de l'un de ses professeurs d'histoire qui, malgré son fort engagement politique (il était membre du parti communiste) et en dépit du fait que les élèves étaient fortement orienté·e·s à gauche, exigeait un raisonnement critique et remettait en question les allégations infondées, même si celles-ci correspondaient à sa vision politique. De ce fait, la petite minorité d'élèves qui s'apparentaient aux partis bourgeois et conservateurs ne se sentaient ni discriminé·e·s ni défavorisé·e·s.

Rencontre avec le Conseiller national B. Roduit

Après leur entretien avec le Conseiller fédéral G. Parmelin, les élèves ont été reçu·e·s par le Conseiller national B. Roduit (Le Centre, VS). Enseignant d'histoire, ancien recteur de gymnase, le parlementaire a pu prendre position de manière précise sur certaines questions soulevées par les élèves.

En ce qui concerne l'intelligence artificielle, il a affirmé que l'objectif de nos écoles consiste à apprendre aux élèves à penser par eux-elles-mêmes. Une IA ne peut s'en charger et, au contraire, il est essentiel de pouvoir juger de manière critique les résultats qu'elle propose.

Interrogé au sujet de l'équité des chances et le taux de maturité (Abitur) fortement plus élevé en Allemagne qu'en Suisse, il a affirmé que notre système de formation dual était le meilleur en Europe et a défendu le taux de maturité actuelle (env. 20%), tout en précisant que les cantons présentant un taux faible ne devaient pas le laisser diminuer et que ceux présentant des taux très élevés, comme Genève ou le Tessin, devraient au contraire tendre à l'abaisser. Selon le Conseiller national, il est essentiel que chaque personne reçoive la formation qui lui convient. Tout comme la construction d'un mur de barrage nécessite des personnes très différentes - de l'ingénieur e au à la simple ouvrier ère en passant par le·la chef·fe de chantier -, notre système éducatif ne doit pas uniquement générer des académicien ne s. Il n'estime pas problématique le fait que les chemins menant à la maturité soient différents et que la voie gymnasiale passe par un prégymnase, un examen, une note préliminaire ou une recommandation, l'essentiel étant d'atteindre le but fixé. B. Roduit s'est dit convaincu que notre maturité suisse constitue un bon système. Il a affirmé avoir de la peine à comprendre que deux tiers des élèves échouent au numerus clausus précédant les études en médecine, et s'est donc particulièrement réjoui que sa motion demandant l'assouplissement de cet examen ait été soutenue par une large majorité du Conseil national le matin même. De plus, il a rappelé que la Constitution fédérale stipule que l'éducation est du ressort des parents et que l'école n'a qu'un rôle de soutien. Elle peut évidemment contribuer à réduire les différence et promouvoir davantage d'équité, par exemple au moyen d'une compensation des désavantages appropriée - un sujet dont il entend s'occuper activement.

A la question de savoir si l'orientation professionnelle doit commencer à l'école primaire déjà, il a clairement répondu par la négative. Selon lui, nous préparons actuellement nos élèves à des professions qui n'existent pas encore. Citant Montesquieu (« On ne peut pas choisir ce que la vie apporte »), il a précisé que l'école ne peut que préparer les élèves à choisir eux-elles-mêmes leur voie : pour une randonnée en montagne, de bonnes chaussures ne font pas tout, il faut également de l'énergie et des ressources personnelles. Il a donc appelé les élèves à ne pas se spécialiser trop tôt et à ne pas s'orienter uniquement sur les disciplines qui les intéressent, mais au contraire à acquérir une vaste culture générale. Ce n'est qu'ainsi qu'ils-elles seront bien préparé-e-s à relever les défis à venir.

Quelques réactions des élèves à la fin de cette journée:

- «Je pense que M. le Conseiller fédéral a entendu la voix des ieunes.»
- «J'ai beaucoup apprécié les échanges avec les autres élèves, un parfait exemple de fédéralisme.»
- «Personnellement, j'ai trouvé passionnant le fait de pouvoir vivre cette atmosphère.»
- «Je n'ai pas toujours trouvé très claires et détaillées les réponses des deux politiciens. »
- « On notera les réflexions du Conseil fédéral au sujet des échanges linguistiques entre la Suisse romande et la Suisse alémanique. »
- «Il s'agit de trouver le juste milieu entre l'indépendance des cantons et leur dépendance face à la Confédération.»
- «Les propos de Guy Parmelin m'ont donné l'impression qu'en politique, on réfléchit à ce qu'on pourrait faire pour moderniser la formation.»
- «La voie (la plus rapide) avec le gymnase/les études n'est pas la seule possibilité. Il est surtout important de développer des compétences et des intérêts dans de nombreux domaines, et ceci est aussi possible lors d'un apprentissage ultérieur.»
- «La vision et le point de vue des deux personnalités politiques m'ont permis de voir les deux mondes de l'exécutif et du législatif, et de prendre connaissance des sujets actuels qui sont débattus au sein du Palais fédéral.»
- «Je suis content d'avoir entendu ces réponses et d'avoir pu avoir un aperçu des préoccupations ainsi que des impulsions.»
- « C'était une super journée, organisée à la perfection, dans un cadre très bienveillant. Discuter avec le Conseiller fédéral et le Conseiller national m'a permis de mieux comprendre les enjeux de la politique Suisse. »

L'encouragement des élèves particulièrement doué-e-s en tant que tâche du développement scolaire



Penelope Paparunas enseigne l'allemand et l'anglais, et préside le groupe de travail dédié à la promotion des talents et à l'encouragement des élèves particulièrement doué·e·s à la Kantonsschule d'Olten.



Filizia Gasnakis est membre du Comité central de la SSPES. Elle enseigne le français et est responsable qualité augymnase Rämibühl (mathématiques et sciences naturelles) à Zurich.

Un développement scolaire efficace place l'encouragement optimal de tou·te·s les élèves au centre de l'attention. Pendant que les enseignant·e·s, dans la mesure de leurs possibilités, différencient et individualisent leurs cours afin de répondre à l'hétérogénéité de leurs classes, les élèves particulièrement doué·e·s intellectuellement ont besoin d'offres supplémentaires (1), efficacement ancrées dans la culture scolaire. Les conditions de mise en œuvre des mesures d'encouragement varient fortement d'un canton à l'autre, quoique les enseignant·e·s et les directions soient désormais davantage sensibilisé·e·s à ce sujet et prêt·e·s à proposer aux élèves particulièrement doué·e·s ou hautement performant·e·s des offres d'encouragement adéquates afin de garantir l'équité des chances. S'il est habituel de rechercher de manière ciblée des talents dans les domaines du sport ou de la musique et de les encourager de manière optimale, les élèves particulièrement doué·e·s intellectuellement ont eux·elles aussi le droit à ce soutien, au plus tard au gymnase. La mise en œuvre des mesures d'encouragement a des effets positifs sur l'ensemble du développement scolaire, car la promotion des talents nécessite une collaboration renforcée, des solutions innovantes et flexibles dans le cadre des conditions cadres existantes, ainsi qu'un réseautage extrascolaire.

CSRE: un réseau pour la promotion des talents

Le Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (SKBF) soutient l'échange d'informations entre les institutions, la recherche et les personnes actives dans le domaine de la promotion des talents et de l'encouragement des élèves particulièrement doué·e·s. Une conférence du réseau pour la promotion des talents a eu lieu en octobre 2023 à la Kantonsschule d'Olten. Cet événement a permis de discuter les mesures permettant le soutien le plus efficace et les meilleures possibilités de développement des élèves particulièrement doué·e·s, et a proposé le mentorat comme possible mesure. De fait, le mentorat peut être efficace lorsqu'il poursuit des objectifs clairs, lorsque les responsables sont qualifié·e·s, lorsque du temps suffisant est à disposition et lorsque les programmes de mentorat sont évalués de manière à pouvoir être développés de manière ciblée.

Promotion des talents et encouragement des élèves particulièrement doué-e-s dans l'espace éducatif de Suisse nordoccidentale

En 2009, le comité de direction de l'espace éducatif de Suisse nord-occidentale a décidé de développer un concept de promotion des talents et d'encouragement des élèves particulièrement doué·e·s au degré secondaire II, concept dont la mise en pratique pédagogique relevait de la compétence des différentes écoles. Depuis, des coordinateur trice s ont été désignées dans 18 gymnases. Afin de développer l'offre existante, de garantir le flux d'informations et d'améliorer la visibilité des activités, ceux·celles-ci participent à un échange annuel et à des formations continues. L'un des objectifs principaux consiste à améliorer les connaissances en matière de promotion des talents et d'encouragement des élèves particulièrement doué·e·s, et à développer une prise de conscience de toutes les personnes impliquées.

Mise en œuvre à la Kantonsschule d'Olten

La Kantonsschule d'Olten (KSOL) fait partie de l'espace éducatif de Suisse nord-occidentale. Depuis plusieurs années, elle met efficacement en œuvre des mesures de promotion des talents et d'encouragement aux élèves particulièrement doué·e·s aussi bien au degré secondaire I (Sec P) qu'au degré secondaire II (gymnase et école de culture générale). Alors que, jusqu'en 2017, une coordinatrice était seule responsable, un groupe de travail dédié s'occupe aujourd'hui de l'encouragement des élèves particulièrement performant·e·s et de ceux·celles qui ont le potentiel de le devenir. Ce groupe de travail réunit des représentant·e·s de la plupart des domaines de disciplines, ce qui permet d'identifier et de proposer rapidement des offres adéquates pour chaque branche.

Pour de plus amples informations (en allemand uniquement): Netzwerk Begabungsförderung



http://www.begabungsfoerderung.ch/ueber-uns/

Begabungs- und Begabtenförderung im Bildungsraum Nordwestschweiz (BiB)



http://www.bildungsraum-nw.ch/schwerpunkte/ sekundarstufe2/Mittelschule

Schoolwide Enrichment Model

Lors de la mise en œuvre de la promotion des talents et de l'encouragement des élèves particulièrement doué·e·s, la KSOL s'oriente sur le Schoolwide Enrichment Model (SEM) (2) qui ancre les mesures à trois niveaux:

1. la classe.

prentissage.

- 2. les offres d'«enrichment» et de «compacting» internes et externes,
- 3. la promotion de l'excellence externe. Le regroupement d'élèves particulièrement doué·e·s en mathématiques et en anglais au degré secondaire I (8e année) est un exemple d'offre d'«enrichment» et de « compacting ». Les élèves issu·e·s de différentes classes participent à une leçon hebdomadaire commune, ce qui permet de répondre à leurs besoins et à leurs intérêts personnels de manière appropriée. De plus, la KSOL soutient activement la participation de ses élèves à diverses manifestations externes (par ex. les olympiades scientifiques, des concours d'écriture, etc.) et met à leur disposition un espace de ressources (« creativity room ») pour la réalisation de projets individuels (cf. YES) (3). A côté de ces «offres d'enrichissement», la KSOL propose à ses élèves particulièrement performantees de suivre un programme d'études supérieures dédié (en principe à l'Université de Bâle). Les élèves ont ainsi la possibilité de suivre des cours universitaires avant leur maturité et. le cas échéant, d'obtenir des crédits ECTS. La conception de la KSOL est celle d'une évolution dynamique des talents. Sur la base d'un modèle de «porte pivotante», une offre d'encouragement peut ainsi se terminer avant sa fin initialement prévue, afin de garantir la meilleure adéquation possible entre les élèves et les mesures d'ap-

Programme de mentorat «MEMOSS»

La KSOL a récemment lancé un projet-pilote, «MEMOSS» (mentorat d'élèves performant·e·s motivé·e·s). Il s'agit d'un programme de mentorat réunissant des élèves (mentees) et des spécialistes externes (mentor·e·s). Ce système de tandems permet aux élèves particulièrement doué·e·s et intéressé·e·s d'explorer et d'identifier de nouveaux contenus disciplinaires, mais également de renforcer les compétences transversales mentionnées dans le Plan d'études et de développer un réseau personnel. Les facteurs de réussite d'un tel mentorat sont complexes, mais une récente étude de LemaS (4) confirme la grande efficacité de ce concept (5). MEMOSS est actuellement en cours, les premiers résultats seront connus à la fin de cette année. Pour composer les tandems, la KSOL a été soutenue par la Fondation suisse d'études.

Tirer parti des réformes

La promotion des talents et l'encouragement des élèves particulièrement doué·e·s est l'une des marques de qualité des écoles. Dans le cadre du projet EVMG, des questions essentielles et fondamentales en matière de développement scolaire ont été soulevées et celles-ci influenceront durablement les écoles. Il s'agit d'exploiter cette chance, non seulement en encourageant les talents au niveau de l'enseignement mais également en définissant des perspectives et en facilitant la mise en pratique de ce concept dans le développement scolaire. L'éventail des possibilités est large et peut être adapté aux conditions cadres de chaque école. Tou te s les élèves ont droit à un bon apprentissage, ce qui signifie que ceux·celles particulièrement doué·e·s ont également droit à un soutien pour vivre, eux·elles aussi, une expérience d'apprentissage positive.

(1) La promotion des talents prend place dans l'enseignement régulier et présuppose que chaque personne dispose de forces qui peuvent et doivent être développées. L'encouragement des élèves particulièrement doué-e-s concerne des enfants et des adolescent-e-s qui se distinguent notablement par leurs capacités et nécessitent donc des mesures de soutien en dehors de l'enseignement (par ex. afin d'éviter un manque de stimulation). Voir également:



www.begabungsförderung. com/materialien-f-r-lehr-undfachpersonen/glossar (en allemand)

(2) Reis, Sally M., Renzulli, Joseph S. und Müller-Oppliger, Victor: «Das Schoolwide Enrichment Model» (SEM)». In: Müller-Oppliger, Victor und Weigand, Gabriele (Hrsg.): Handbuch Begabung. Weinheim und Basel: Beltz, 2021. Pp. 333–47.

(3) «Young Enterprise Switzerland». (dernière consultation: 24 mars 2024).



https://yes.swiss/

(4) LemaS: Leistung macht Schule. (dernière consultation: 26 février 2024).



https://www.leistung-machtschule.de/

(5) Ziegler, Albert et al. «Das Lernpfadkonzept: Theoretischer Hintergrund und zentrale Konzepte.» In: Weigand, Gabriele et al. (Hrsg.): Dimensionen der Begabungsund Begabtenförderung in der Schule. Band 2. Bielefeld: wbv, 2022. Pp. 381-396. Voir également: Ziegler, Albert, Emmerdinger, Kathrin et al. «Theoretische Grundlagen von Mentoring in der Begabungs- und Talentförderung.» In: Müller-Oppliger, Victor und Weigand, Gabriele (Hrsg.). Handbuch Begabung. Weinheim und Basel: Beltz, 2021. Pp. 528-544. Voir par ailleurs: Müller-Oppliger, Bloom folgend: Müller-Oppliger, Victor: «Mentoring - Goldstandard der Pädagogik, ». In: Stiftung für hochbegabte Kinder (Hrsg.): Mentoring beschwingt: Grundlagen und Ideen zur Umsetzung in der Begabtenförderung. Zürich: [sans mention d'éditeur].

Seuil de tolérance atteint

Des tâches supplémentaires requièrent des ressources additionnelles

Comité central de la SSPES

En juin 2023, lors de la Rencontre des président es de la SSPES à Bâle, le temps de travail et le mandat professionnel des enseignant es ont fait l'objet d'un atelier. Les discussions ont révélé qu'au cours des années passées, les tâches additionnelles ont insidieusement augmenté et les responsabilités se sont intensifiées, sans qu'aucune réduction de travail n'ait eu lieu où que ce soit. Dans le sens d'une professionnalisation ou d'une amélioration de la qualité, la multiplication de ces tâches peut sans doute être saluée, par exemple:

- Individualisation de l'enseignement alors que les classes sont de plus en plus hétérogènes et comptent davantage d'élèves (ce qui requiert davantage de temps et représente un travail plus exigeant)
- Digitalisation (meilleur matériel, mieux accessible; autres formes d'enseignement; besoin de formation continue)
- Prise en compte de la compensation des désavantages (de plus en plus de cas, surtout plus complexes, impliquant un niveau élevé d'organisation et de supervision de la part de l'enseignant·e; besoin de formation continue)
- Evaluation en commun
- Augmentation du nombre d'examens de rattrapage (entraînés par l'augmentation des absences pour raisons de santé physique ou psychique ainsi que par l'introduction des journées «joker»)
- Augmentation des contacts avec les parents
- Davantage de réunions, plus longues, entre les enseignant es et des spécialistes externes (par ex. des psychologues)
- Formations continues et informations supplémentaires internes et externes, suite aux rapides développements (causés, par exemple, par la digitalisation – en particulier l'IA – ou la compensation des désavantages)

Même si, par exemple, la digitalisation (par exemple pour la gestion des absences) et les évaluations communes peuvent faciliter le travail, toutes ces tâches entraînent une nette augmentation de la charge de travail et menacent l'accomplissement professionnel de la mission principale des enseignant·e·s.

Ce que disent les enseignant-e-s

A titre d'exemples, des déclarations émanant de différent es enseignant es illustrent cette évolution :

• Thomas Berli, enseignant de biologie, Kantonsschule Trogen (AR):

Comme nous représentons la seule école du degré secondaire II d'Appenzell Rhodes-Extérieures, les enseignantes de Trogen ressentent généralement les changements externes directement et très rapidement. Ceci peut constituer un avantage: les contacts avec le milieu politique sont étroits et des solutions appropriées peuvent être développées. Mais ceci signifie aussi une charge de travail toujours plus importante pour les enseignantes et les membres de la direction. Lorsque des changements, importants ou non, sont prévus, nous mettons sur pied un groupe de travail temporaire, chargé d'élaborer des propositions d'action ou des directives. Actuellement, nous avons des groupes de travail dédiés aux thèmes suivants: évolution du

curriculum gymnasial, aménagement du campus, évolution des formes d'apprentissage et d'enseignement, adaptation du mandat professionnel, gestion de ChatGPT, Climate Campus et encouragement des MINT. Chaque groupe réunit au moins un membre de la direction et jusqu'à dix enseignant·e·s. En général, seule la direction du groupe est rémunérée pour son travail. Ces dernières années, étant donné le nombre important de projets, il a été décidé que les enseignant·e·s investiraient chaque année, pendant les vacances d'été, deux journées de travail consacrées au développement scolaire. Normalement, pour les enseignant·e·s qui y participent, ces tâches supplémentaires sont assimilées au travail communautaire.

 Adrienne Angehrn, enseignante d'anglais, de psychologie et de pédagogie, Gymnasium am Münsterplatz, Bâle
 «Tu travailles avec des adolescent·e·s? C'est sûrement un travail épuisant.» Ca va. Ce qui épuise est moins l'accompagnement des jeunes dans cette phase de leur vie que le fait de cumuler différents rôles, des rôles qui requièrent tous du temps, des compétences et une disponibilité émotionnelle.

En tant que maîtresse de classe et enseignante, je travaille comme experte disciplinaire, mais également comme organisatrice, directrice de classe, contrôlleuse d'absences, cheffe de camps, coach pour des élèves qui connaissent des difficultés d'apprentissage ou qui traversent des phases compliquées, gestionnaire de la caisse de classe... Je m'occupe également de l'aménagement de ma classe, de l'aération - sans oublier ma participation aux décisions portant sur les parcours éducatifs. Je dois assumer tous ces rôles simultanément, avec mes ressources et le temps dont je dispose. Cette diversité rend mon travail varié et lui donne de la valeur. Mais de nombreuses tâches correspondent à un travail relationnel et requièrent ma présence émotionnelle. Certaines nécessitent beaucoup de temps, d'autres ne me conviennent pas forcément ou je ne me sens pas qualifiée pour les accomplir. En conclusion, oui, même si mon travail me procure du plaisir, il représente également un jeu de rôles épuisant.

• Ralph Ettlin, enseignant d'anglais et de philosophie, Collège Rousseau, Genève

Ma charge de travail augmente parce que :

- a. Le nombre d'élèves par classe atteint quasiment toujours le maximum. Ceci induit plus de corrections, plus de réponses à donner pendant les pauses, plus de rendez-vous de soutien en dehors de l'enseignement, plus de charge administrative, etc
- b. Les mesures d'économie du DIP diminuent certaines décharges. On me donne moins de temps pour effectuer des tâches qui pourtant augmentent. Ce point s'accompagne d'un sentiment de manque de considération et de reconnaissance pour mon travail qui affecte mon intégrité d'enseignant.
- c. L'accumulation de micro-tâches devient parfois insoutenable (e-mails, élèves à besoins spécifiques, gestion administrative, formations en ligne obligatoires, Classroom, etc.). Ces tâches paraissent anodines, mais elles occupent un espace mental et temporel beaucoup trop important par rapport au cœur du métier: l'enseignement et la préparation sereine des cours.

Les solutions: des décharges administratives plus importantes (présidence de groupe, responsable de groupe, travail de gestion administrative, gestion des élèves à besoins spécifiques) et l'application du 20/20 (20 leçons hebdomadaires et max. 20 élèves par classe).

Thomas Progin, enseignant de mathématiques et de physique, Lycée-Collège de l'Abbaye St-Maurice (VS)

Lorsque, dans une conversation, on aborde l'évolution du monde de l'enseignant, on me parle souvent d'un progrès, en particulier quant au temps gagné dans le fastidieux calcul des moyennes et dans la délicate recopie des notes dans les carnets. S'il est vrai que les moyens techniques simplifient grandement certaines tâches, il me semble surtout qu'ils induisent une remise en question permanente de notre manière d'enseigner, ouvrent un champ des possibles considérable et, de ce fait, augmentent notre charge de travail.

Considérons par exemple un cours de mathématique. Il se fonde sur un script personnel, construit et rédigé avec des collègues et mis à jour chaque année. Il nécessite ensuite la préparation des pages (slides) pour le TBI, où théorie et exercices sont séquencés. A l'issue d'un chapitre, les corrigés préparés ainsi que les documents du TBI sont mis à disposition sur Moodle. Bien moins simple que l'usage d'un manuel à la manière de nos prédécesseurs!

Sans évoquer les nombreux courriels à traiter, les moyens individualisés prévus pour certains étudiants, les SharePoint à consulter où les versions évoluent régulièrement...

Ces problèmes influencent également l'attrait de la profession, et contribuent à renforcer la pénurie d'enseignant·e·s déjà ressentie dans certaines disciplines et régions.

Conclusions et revendications

La mise en œuvre du nouveau RRM et du nouveau PEC implique une augmentation des ressources de la part des enseignant·e·s. Pour éviter qu'elle ne soit que superficielle, non durable, et ne soit pas largement soutenue, le Comité central estime que certaines conditions doivent être remplies:

- 1. A court terme: compensation
 - Lors de l'introduction de tâches supplémentaires ou si une charge de travail plus importante est prévue pour des tâches courantes, il est nécessaire de définir une compensation, soit en réduisant d'autres tâches soit en déchargeant directement les enseignant·e·s concerné·e·s.
- 2. A moyen et long termes: réduction du nombre de leçons maxi-

Un travail à temps complet doit correspondre à max. 22 leçons (20 pour l'enseignement et deux pour des tâches institutionnelles) et les effectifs de classe doivent être limités à max. 22 élèves, comme la SSPES le demandait déjà en 2020 dans sa prise de position «Des conditions de travail et d'engagement adéquates pour les enseignant-e-s du degré secondaire II formation générale».

«Pour une durée de leçon fixée à 45 min. l'engagement à temps complet d'un-e enseignant-e du Secondaire II général correspond à 22 lecons hebdomadaires au maximum.» CTEA, point 1:



https://www.vsg-sspes.ch/fileadmin/user_upload/publikationen/positionspapiere/2020_11_PP_Conditions-de-travail.pdf



Frédéric MERMOUD

In diesem Coming-Of-Age-Film kämpft eine junge Frau um einen Platz an einer Elite-Universität. Ohne belehrend zu sein, stellt der Walliser Regisseur Frédéric Mermoud die Begriffe Meritokratie und sozialer Aufstieg sachgerecht in Frage.

AB 2. MAI IM KINO

Un précieux réseautage -les groupes de discipline cantonaux



Lucius Hartmann Dr phil, président de la SSPES, enseigne les mathématiques, le latin et le grec à la Kantonsschule Zürcher Oberland à Wetzikon.

Un groupe de discipline réunit les enseignantes d'une même branche. A la fin de 2023, sur demande de l'association cantonale de Genève, l'U.C.E.S.G, la SSPES a mené une enquête sur l'existence des groupes de discipline cantonaux et de leurs conditions cadres. Les 27 associations cantonales y ayant participé, les résultats reflètent parfaitement la situation. Il n'est pas étonnant de constater l'existence d'importantes différences entre les cantons.

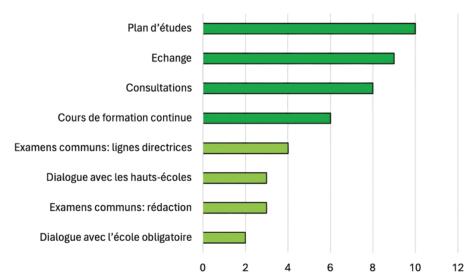
Une petite majorité de cantons (15) ne connaît actuellement aucun groupe de discipline cantonal. Il s'agit notamment de tous les cantons avec une seule école (AI, AR, GL, SH, UR), car dans ceux-ci, le groupe cantonal correspond au groupe de l'établissement. 12 cantons disposent de groupes de discipline cantonaux. Dans neuf d'entre eux, toutes les disciplines sont représentées, dans les autres trois, des groupes existent pour de nombreuses ou quelques disciplines. Dans la majorité des

cas, aucune distinction n'est faite entre les gymnases, les écoles de culture générale (ECG), les écoles de commerce ou les écoles d'informatique. Dans deux tiers des cantons disposant de groupes de discipline cantonaux, ces derniers sont instaurés par une instance officielle (canton ou direction), dans le tiers restant, ils sont organisés différemment (par ex. sous forme de société). Ils se réunissent en moyenne deux fois par année, la fréquence variant de une à quatre séances et en fonction de la discipline. Dans un seul canton, un membre de la direction fait obligatoirement partie de chaque groupe de discipline. Dans les autres cantons, l'administration n'est pas représentée dans les groupes.

Les tâches dévolues aux groupes de discipline présentent toujours un certain rapport avec l'enseignement, mais sont très variées (cf. graphique 1). Avec le nouveau Règlement de reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale, certaines tâches devraient devenir encore plus importantes à l'avenir, par exemple le dialogue avec le degré précédent et le degré subséquent (dans la perspective de l'équité des chances).

Le degré de satisfaction avec le système actuel est très élevé: 75% des associations cantonales avec des groupes de discipline se disent très satisfaites, 8% plutôt satisfaites. Ce bon résultat est d'autant plus réjouissant si l'on considère que, dans la moitié des cantons, le travail au sein d'un groupe de discipline cantonal n'est pas rémunéré et ne donne lieu à aucune décharge.

La mise en œuvre du projet Evolution de la maturité gymnasiale (EVMG) et, en particulier, l'introduction du nouveau Plan d'études cadre entraîneront d'importants changements pour le gymnase. Une intensification de la collaboration au sein du canton s'avère donc souhaitable. Il s'agit de développer et d'exploiter ce précieux réseautage. Le Comité central recommande donc aux cantons qui n'en ont pas encore d'étudier la possibilité de créer des groupes de discipline cantonaux, et aux membres de la SSPES de faire preuve d'initiative et de chercher le contact avec leurs collègues dans tout le canton. Un tel réseau permet d'échanger des expériences, de développer ensemble des idées et d'éviter les doublons.



Graphique 1: Tâches des groupes de discipline cantonaux (N = 12, plusieurs réponses possibles)

Audition relative à la modification du Règlement de reconnaissance des diplômes d'enseignement

Réponse de la SSPES

Introduction

La qualification des enseignant·e·s est primordiale pour la qualité de l'enseignement. En particulier au moment où une pénurie se profile, voire est déjà identifiée, dans certaines disciplines, il s'avère essentiel de rendre attrayante la formation des enseignant·e·s sans pour autant renoncer à un niveau de professionnalisme élevé. La modification des bases juridiques du gymnase (nouveau RRM et nouvelle ORM) et les changements intervenus dans les hautes écoles (les filières ne correspondant pas directement aux disciplines enseignées dans les gymnases et les ECG se multiplient) impliquent un ajustement du Règlement de reconnaissance des diplômes d'enseignement (RRDE). La SSPES salue le fait que ce processus soit désormais en cours.

Règlement de reconnaissance des diplômes d'enseignement dans son ensemble

Globalement, la SSPES approuve le fait que les conditions générales d'admission des filières menant à l'obtention des diplômes d'enseignement pour tous les degrés de formation ne soient pas assouplies. Le système actuel a fait ses preuves et tient compte, en particulier, des critères de formation générale essentiels pour l'enseignement au degré primaire.

Article 7

La SSPES salue le fait que les modifications entraînées par le nouveau RRM et la nouvelle ORM se reflètent désormais dans le RRDE, dont l'art. 7, al. 4, se réfère explicitement au double objectif de formation de la maturité gymnasiale (et non plus seulement aux aptitudes générales nécessaires pour entreprendre des études universitaires).

La SSPES se réjouit du fait que sa revendication de prise en compte des ECG dans la formation des enseignant es ait été entendue (art. 7, al. 4). Elle souhaite ici souligner que la nouvelle formulation n'implique pas, par exemple, un stage complet en ECG, ce qui s'avèrerait irréalisable. Dans le texte allemand, le terme «Fachmittelschule» (et non «Fachmaturitätsschule») doit être utilisé.

Article 9

La SSPES approuve le fait qu'un diplôme de master universitaire soit requis pour l'unique ou la première discipline d'enseignement (art. 9, al. 2), conformément aux directives du RRM/del'ORM. Toutefois, la SSPES n'est pas certaine que la réglementation concernant la deuxième discipline d'enseignement puisse être implémentée de façon réellement adéquate et de la manière la plus uniforme possible dans la pratique, car les institutions de formation ne disposent parfois pas de la compétence nécessaire à l'évaluation de l'acquisition des bases disciplinaires (art. 9, al. 2). Elle

craint donc que les hautes exigences posées à la qualification des enseignant·e·s ne puissent être satisfaites, la formulation actuelle autorisant même des diplômes de master non universitaires. Dans le contexte de l'orientation sur la propédeutique scientifique du gymnase (chapitre V, partie 2 du nouveau PEC), ceci s'avère très problématique. Il sera donc essentiel - et ce, pour les deux disciplines d'enseignement - que les institutions de formation disposent de critères clairs, suffisamment concrets et aisément vérifiables, répondant aux exigences disciplinaires (et supra disciplinaires) de l'obtention d'un diplôme d'enseignement dans une certaine discipline. De plus, il faudra veiller à ce que ces critères soient les mêmes partout et qu'ils soient appliqués uniformément. Par ailleurs, nous estimons qu'il est important d'adapter la formulation, afin qu'un master universitaire continue d'être requis pour la deuxième discipline d'enseignement aussi (l'art. 5, al. 2, let. b demeurant réservé).

La SSPES soutient la possibilité d'une formation consécutive ou parallèle, mais tient à exprimer ses réserves au sujet de la formation intégrée (art. 5, al. 2, let. b et art. 9, al. 3) car, dans les hautes écoles spécialisées par exemple, celle-ci mène à un master pédagogique et non à un master disciplinaire. Afin de souligner l'importance d'un master disciplinaire, les 300 crédits nécessaires au master doivent être explicitement mentionnés dans l'art. 9, al. 2 (à l'instar des 60 crédits totalisés par la formation professionnelle mentionnés dans l'al. 3). Ceci permettra également d'éviter que les crédits pour la formation professionnelle ne soient comptabilisés pour le master disciplinaire.

La SSPES suggère d'étudier la possibilité d'introduire un processus d'accréditation afin de garantir l'acquisition des bases disciplinaires.

Article 13

La SSPES juge opportun le fait que les exigences supra disciplinaires – et non seulement les exigences disciplinaires – du PEC soient prises en compte (art. 13, par. 4, al. ab), mais n'est pas certaine que la formulation proposée permette de le garantir (toutes les exigences ne doivent pas obligatoirement être remplies). Elle propose la modification suivante: «tenir compte des exigences disciplinaires spécifiques du plan d'études cadre pour les écoles de maturité et des exigences supra disciplinaires liées à la discipline d'enseignement » ou «tenir compte des exigences du PEC en ce qui concerne la discipline d'enseignement ».

Cette réponse a été discutée et adoptée à l'unanimité par la Conférence des président·e·s de la SSPES le 20 mars 2024.

Lien vers les documents d'audience:



https://www.edk.ch/fr/documentation/consultations?set_language=fr

Sociétés de branche et associations cantonales



:: VSPM-SPES-SIFS



www.profphil.ch

Nouveau vice-président

Lors de l'assemblée plénière de la Société suisse des professeurs de philosophie de l'enseignement secondaire supérieur (SPES) le 1er mars 2024, Olivier Moser, membre du comité et enseignant de philosophie, éthique et culture religieuse au Lycée des Creusets à Sion, a été élu vice-président. Il

succède à Jonas Pfister, enseignant de philosophie au gymnase Neufeld de Berne, vice-président depuis 2019, qui avait annoncé sa démission au début de l'année. La SPES remercie J. Pfister pour son immense travail et son infaillible engagement.





www.philologia.ch

Nouveau membre du comité

Lors de la 106e assemblée annuelle de l'Association Suisse des philologues classiques (ASPC) à Schaffhouse, Marcel Knaus (enseignant de grec, latin et philosophie au gymnase am Münsterplatz de Bâle; chargé de cours à l'Université de Bâle dans le domaine des lettres latines; co-président de l'association des enseignant es du degré secondaire II de Bâle-Ville) a été élu membre du comité. L'ASPC remercie Iris Karahusić et Gabriel Häsler, membres

démissionnaires. La composition du comité est désormais la suivante: Martin Stüssi (Président), Prof. Dr Antje-Marianne Kolde (Vice-présidente), Daniel Rutz (Caissier), Dr Lucia Orelli Facchini (Actuaire), Prof. Dr Karin Schlapbach (Newsletter), Dr Islème Sassi (Responsable médias), Dr David Krebs (membre du comité) et Marcel Knaus (membre du comité).





www.religionamgymnasium.ch

Formation continue «Thèmes actuels - Iran et Proche-Orient»

Les membres de l' Union religion au lycée (VRG) continuent de contribuer à la formation religieuse dans les gymnases. Il s'agit notamment d'approfondir dans l'enseignement non seulement les conflits mais aussi les potentiels pacifiques des visions (a) religieuses et leurs manifestations sociales. L'assemblée annuelle de la VRG se déroulera le vendredi, 8 novembre 2024, en lien

avec une formation continue intitulée «Thèmes actuels – Iran et Proche-Orient». Cette manifestation sera en principe ouverte aux personnes intéressées représentant d'autres disciplines.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Internet de la VRG ou webpalette.ch.



ww.union-ge.ch

Attaques contre l'école publique

Le gouvernement et le parlement veulent diminuer d'une année la formation des enseignant·e·s du primaire et imposer deux périodes supplémentaires d'enseignement au secondaire I, le tout de façon arbitraire et sans consultation des associations représentatives. L'UNION redoute que de telles

attaques mènent à une nouvelle série de mesures d'économie qui vont dégrader l'école et nos conditions de travail déjà rudes. Tout ceci est inquiétant avec les réformes à venir. Nous espérons un dialogue apaisé avec les autorités, d'autant que le contexte budgétaire est excellent.





www.ppv-s2.ch

Nouveau comité

En automne 2023, le comité de l' Association pédagogique et psychologique des enseignantes et enseignants du secondaire II (APP) a pris congé de Niklaus Schefer (gymnase de Thoune) qui avait assuré la présidence de l'APP pendant de nombreuses années. Le nouveau comité se compose de sept membres. Nadja Badr (UZH et KS Küsnacht) et Mirta Boesch (gymnase Unterstrass, ZH) ont été réélues, et cinq nouveaux·elles membres ont été élu·e·s: Adrienne Angehrn (gymnase Münsterplatz, Bâle), Stefan Bruderer (KS Schaffhausen, KS Seetal), David Schmocker (KS Baden), Caroline Suter (KS

Baden) et Vanessa Zollinger (Neue Kantonsschule Aarau). Nous nous réjouissons de cette nouvelle collaboration et comptons sur de passionnantes discussions.

Une formation continue dédiée à l'intelligence artificielle est prévue en automne 2024 et une autre, internationale, aura lieu au printemps 2025 sur le thème «Les normes et les valeurs, sujets de l'enseignement de la pédagogie».

Vous trouverez prochainement de plus amples informations sur notre Site.

VM BS



www.vmbs.ch

Actualités

La VMBS (Verband der Mittelschullehrpersonen Basel-Stadt) participe au processus de mise en œuvre du projet EVMG dans le canton de Bâle-Ville. Elle est membre du groupe de résonance qui réunit également les représentant es des gymnases locaux et des associations cantonales KSBS et FSS. L'objectif consiste à définir les modalités de la réforme, entre autres une grille-horaire cantonale et la répartition

des options spécifiques (existantes et nouvelles) dans les cinq gymnases locaux. Une consultation sur l'ensemble de la réforme débutera en automne 2024.

Le 25 janvier 2024, lors de l'assemblée plénière de la VMBS, Barbara Fankhauser (gymnase Bäumlihof) et Judith Schnyder (FMS Basel) ont été élues membres du comité. Corine Maître (gymnase économique) a présenté sa démission.





www.mvz.ch

WegZH: mise en œuvre du projet EVMG dans le canton de Zurich

L'avant-projet «vorwegZH» avait initié la mise en œuvre de l'évolution de la maturité gymnasiale (EVMG) dans le canton de Zurich. Il est désormais remplacé par le projet «WegZH». La MVZ (Mittelschullehrpersonenverband Zürich) n'y participe pas directement en tant qu'asso-

ciation, mais des enseignant·e·s (et des membres MVZ) sont membres de différents groupes de projet. La MVZ leur propose son soutien dans la mesure de ses possibilités, afin que les intérêts des enseignant·e·s soient bien représentés au niveau cantonal.

Pour de plus amples informations sur le projet zurichoi:



https://www.zh.ch/de/bildung/schulen/maturitaetsschule/projekte-maturitaetsschulen/gemeinsam-die-zukunft-der-gymnasien-gestalten.html

Les rapports de l'avant-projet «vorwegZH» peuvent également être téléchargés depuis ce site.





ces

Se réunir, échanger, apprendre les uns des autres

Après la journée «Compétences et thèmes transversaux» et la conférence sur la formation continue de 2023, nous poursuivons sur notre lancée avec plusieurs événements en ligne cette année. Parmi ceux-ci, une série de Webinaires pour la mise en œuvre de l'EVMG, dont le premier portera sur l'intelligence artificielle, ainsi qu'une rencontre d'informations et d'échanges sur les Écoles de culture générale.

Différents formats, différents thèmes, différents publics, mais toujours une même volonté de permettre aux actrices et aux acteurs du secondaire II de se réunir, d'échanger et d'apprendre les uns des autres.

Notre ambition est de soutenir et de pérenniser cette dynamique de partage et de collaboration, qui est indispensable pour relever les défis qui nous attendent. Ceci est d'autant plus crucial dans le contexte national actuel de la réforme de la maturité, et plus largement à l'aune des transformations induites par l'intelligence artificielle.

Nous nous réjouissons de vous (re)voir à l'occasion de l'un ou l'autre de ces événements!

Laetitia Houlmann, collaboratrice scientifique ZEM CES

Job shadowing 2024-2026 pour les directions d'école

En tant que membre de la direction d'une école, visitez avec un ou une collègue un gymnase à Dresde ou au Luxembourg pendant une semaine.

A partir de l'année scolaire 2024/25, ZEM CES proposera cette offre pour la quatrième fois. Le job shadowing est un format de formation continue axé sur la pratique: il favorise l'échange de bonnes pratiques entre directrices et directeurs d'école expérimentés et permet d'avoir un aperçu authentique du travail quotidien des membres de la direction de l'école partenaire.

Dix membres de direction de cinq gymnases ou ECG suisses peuvent participer à l'édition de cette année. Pour la visite de l'école partenaire et l'accueil de vos homologues en Suisse, vous avez besoin de deux semaines de travail au total, à planifier sur deux ans. Le job shadowing est soutenu financièrement par Movetia, y compris le voyage et l'hébergement.

Contact: marcel.santschi@zemces.ch

Club E

Santé, bien-être et performance scolaire des élèves dans les écoles du secondaire II

Mardi 7 mai 2024, 13.45-16.45 | Berne ou en ligne (en allemand)

Christoph Städeli (HEP Zurich) présentera le modèle PERMA de l'éducation positive. Ensuite, Beat Trachsler (Kantonsschule Kreuzlingen) parlera de l'auto-évaluation de son école portant sur le stress vécu par les élèves. Le Club_E réunit des membres de directions et des expert-e-s en éducation du secondaire II pour discuter de thèmes actuels. Les réunions sont ouvertes à toutes les personnes intéressées.



Inscription: zemces.ch/Club_E



Protocole de la conférence sur la formation continue 2023

Le protocole de la deuxième conférence nationale «Engagement pour la formation continue et pour la culture de la formation continue» du 1^{er} décembre 2023 est disponible. **zemces.ch/COD**

L'école de culture générale en Suisse

Caractéristiques, défis actuels et perspectives

23 mai 2024 de 12h30-14h | en ligne

L'école de culture générale est une voie d'accès de plus en plus importante vers les hautes écoles pédagogiques, mais aussi vers les hautes écoles spécialisées. Compte tenu de l'importance de cette filière de formation du secondaire II, il y a encore relativement peu d'écrits et de recherches à son sujet, il n'y a guère de formations continues spécifiques pour les enseignant-e-s des ECG, et les connaissances existantes sur l'ECG ne sont pas non plus largement diffusées au sein des administrations.

Mais les choses bougent. En mars, l'école cantonale d'Olten a organisé avec succès une intéressante journée de formation continue ciblée sur l'ECG. Fin mai, ZEM CES propose avec les mêmes expertes (Raffaella Esposito et Sandra Hafner, HEP FHNW) une rencontre en ligne destinée aux collaboratrices et collaborateurs des administrations cantonales, aux directions d'école et aux enseignant-e-s souhaitant s'informer et échanger sur les ECG, leur fonctionnement, leurs spécificités et les défis actuels auxquels elles sont confrontées.

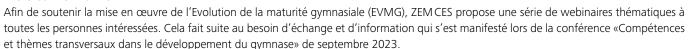
Après un panorama de l'ECG en Suisse et la présentation de résultats de recherches récentes, les participant-e-s auront l'occasion de discuter en petits groupes de leurs expériences, de leurs besoins et des défis qu'ils rencontrent.

zemces.ch/ECG

1er Webinaire ZEM CES

«Intelligence artificielle au secondaire II: défis et opportunités»





Ce webinaire entend présenter et discuter les défis et opportunités liés au développement et à l'intégration de l'IA au secondaire II, que ce soit au niveau des cantons, des écoles ou de l'enseignement.

Après deux exposés introductifs sur les dimensions sociétales de l'IA et sur ses implications concrètes pour l'enseignement, des sessions parallèles permettront aux participant-e-s de partager des exemples de pratiques, d'identifier des besoins de soutien et d'échanger sur des pistes de solutions concrètes.

zemces.ch/webinaires

Programme	
Introduction	Pascaline Caligiuri, ZEM CES Lucius Hartmann, SSPES et GT Mise en oeuvre RRM/ORM
Notre quotidien avec l'IA? Apprentissages et usages ordinaires émergeants	Olivier Glassey, Laboratoire d'étude des sciences et des techniques, Université de Lausanne
Enjeux de l'IA pour l'enseignement et l'apprentissage au gymnase	Sara Alloatti, Université de Zurich et Kantonsschule Uetikon am See
Sessions parallèles: Bref input et discussion	
Aspects juridiques: droits d'auteur et protection des données	EDUCA
Formation continue des enseignant-e-s	André Dinter et Alexander Wilhelm, Digital Learning Hub Sek II Biljana Petreska, Gymnase d'Yverdon, HEP Vaud et GT EVMG Numérique
Utilisation de l'IA dans l'enseignement et aux examens de maturité — la stratégie du canton de Bâle-Ville	Eugen Krieger, recteur et co-responsable GT«KI Mittelschulen», canton de Bâle-Ville
Intelligence artificielle et travail de maturité	Jürg Widrig, enseignant, modérateur LapTabNet Gudrun Smuha, DIP Genève, GT EVMG Propédeutique scientifique et Travail de maturité
Applications concrètes de l'IA dans l'enseignement des langues étrangères	Sara Alloatti, Université de Zurich et Kantonsschule Uetikon am See

Politique et éducation: brèves



Andreas Pfister enseigne l'allemand et la formation aux médias à la Kantonsschule de Zoug.

Suisse

Dépenses d'éducation stables

Les données actualisées de l'Office fédéral de la statistique montrent qu'en 2021, les dépenses d'éducation publiques suisses se chiffraient à 41,3 milliards de francs, soit 5,6% du produit intérieur brut (PIB). En 2020, elles représentaient 5,9% du PIB, dix ans auparavant 5,3% et en 2000 4,8%. En 2021, les dépenses d'éducation représentaient 17,7% des dépenses publiques. En 2020, ce pourcentage s'élevait à 17,8%, dix ans auparavant à 17,2% et en 2000 à 14,8%.

Dépenses d'éducation. OFS. 19.1. 2024

Récolte de signatures

Le 17 janvier 2024, des initiatives sur la qualité de la formation ont été lancées par les associations d'enseignant·e·s de Berne (Formation Berne) et d'Argovie (alv). Elles visent en premier lieu à assurer la formation de suffisamment d'enseignant·e·s afin de pallier la pénurie de personnel dans les écoles. Il s'agit désormais de récolter des signatures. Les deux initiatives s'inscrivent dans le plan d'action «Garantir la qualité de la formation» de l'association faîtière des enseignant·e·s de Suisse LCH. Dans le canton des Grisons, l'association cantonale des enseignant·e·s (LEGR) a également déposé une pétition auprès du gouvernement, exigeant des mesures concrètes contre la pénurie d'enseignantees.

Kienberger, Caroline: In Bern und im Aargau werden Initiativen zur Bildungsqualität lanciert. LCH. 18.1. 2024

Les brèves paraissent sous forme de Newsletter toutes les deux semaines. Vous pouvez vous y abonner sur le site Internet de la SSPES



www.vsg-sspes.ch/fr/actualites/breves-politiques-deleducation

Niveau de formation

Selon les nouvelles données publiées par l'Office fédéral de la statistique pour 2022, 45% des salarié·e·s suisses ont suivi une formation tertiaire. 30% d'entre eux·elles sont titulaires d'un diplôme d'une haute école (université ou haute école spécialisée), 15% sont au bénéfice d'une formation professionnelle supérieure. Il y a 20 ans, seuls 27% avaient suivi une formation tertiaire, ce pourcentage étant de 30% dix ans plus tard. Les différences en fonction de l'âge sont importantes: plus de la moitié (51%) des jeunes entre 25 et 34 ans ont suivi une formation tertiaire, contre seulement 32% des salarié·e·s plus âgé·e·s (55–64 ans).

Niveau de formation de la population. OFS. 26.1.2024

Révision partielle des diplômes d'enseignement

La Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique CDIP révise en ce moment les conditions d'obtention des diplômes d'enseignement pour tous les degrés, un sujet brûlant pour les associations d'enseignant·e·s - et une mesure justifiée en cette époque de pénurie d'enseignant·e·s. La question est de savoir si les critères seront revus à la baisse. A première vue, non: au degré secondaire II, un master dans la discipline concernée est requis pour la première ou unique branche. Toutefois, la CDIP propose de renoncer à ce critère pour la deuxième discipline: l'institution de formation pourra déterminer elle-même les critères d'admission. Il s'agira de voir ce que ceci signifie exactement pour les enseignant·e·s de gymnase. De plus, il faudra vérifier pour tous les degrés, primaire compris, si cette révision partielle ne constitue pas un assouplissement déguisé des contenus de la formation d'enseignant·e, ce qui contredirait diamétralement le plan d'action « Garantir la qualité de la formation» de l'association faîtière des enseignant·e·s de Suisse LCH. La procédure d'audition est en cours jusqu'au 31 mai 2024.

Règlement concernant la reconnaissance des diplômes d'enseignement; révision partielle; ouverture de la procédure d'audition: décision.

CDIP. 25.1.2024

La Confédération économise dans le domaine de la formation

Le 8 mars, le Conseiller fédéral Guy Parmelin a annoncé qu'entre 2025 et 2028, les montants alloués à la formation et à la recherche diminueront d'un demi-milliard, passant de 29,7 à 29,2 milliards. Ceci correspond à une hausse de 1,6% en valeur nominale, et à 1,3 milliards de plus qu'entre 2021 et 2024. Pendant la consultation, le Conseil fédéral avait encore proposé 29,7 milliards, ce qui aurait signifié une augmentation de 2% en valeur nominale. Les cantons, les hautes écoles et les partis de gauche avaient critiqué cette proposition et exigé 2,5 %. Au final, la hausse ne s'élève même plus à 2 % mais se chiffre à 1,6%, une diminution que la Confédération justifie par une situation budgétaire tendue. Le taux de renchérissement étant nettement supérieur à 1,6%, cette décision implique une double diminution des dépenses en matière de formation: celle entraînée par le renchérissement et la diminution annoncée.

Bund kürzt Geld für Bildung und Forschung um eine halbe Milliarde. SRF. 8.3.2024

Les cantons s'opposent aux réductions budgétaires

La Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique CDIP exprime sa «préoccupation» au sujet de la réduction d'un demi-milliard prévue par la Confédération dans le domaine de la formation. Elle maintient sa revendication visant à augmenter les ressources financières en matière de formation afin de pallier la pénurie de personnel qualifié. En arrière-plan, la Confédération – qui souhaite impliquer davantage les cantons dans le financement de la formation – et les cantons – opposés à ce projet – se livrent un bras de fer. Le Conseil national tranchera en été.

EDK diskutiert Kulturbotschaft und weitere Themen, EDK, 27, 3, 2024

Compensation des désavantages

La discussion sur la compensation des désavantages au gymnase est lancée au sein du Conseil national. Sidney Kamerzin (Le Centre, VS) a déposé une motion: les élèves de gymnase souffrant de dyslexie et de troubles d'apprentissage au sens large (dysorthographie, dysphasie, dyspraxie, etc.) devraient être autorisé·e·s à utiliser un ordinateur ou d'autres instruments de soutien appropriés. S. Kamerzin rappelle que l'utilisation d'un ordinateur est autorisée à tous les autres degrés (primaire, secondaire I et tertiaire) et que seul le gymnase constitue une exception. Près de 8% des adolescent·e·s suisses font ainsi l'objet d'une discrimination. Le Conseil national sera le premier à se prononcer.

Kamerzin, Sidney: Maturité gymnasiale: autoriser l'étudiant concerné par un trouble DYS à utiliser un ordinateur.

Le Parlement suisse. 6.3.2024

Cantons

Grisons – pétition de l'association cantonale des enseignant·e·s

L'Association des enseignant es du canton des Grisons LEGR a lancé une pétition sur l'assurance de la qualité des écoles, demandant notamment d'accorder davantage de temps à chaque enfant. Elle demande également des décharges pour les enseignant es, une formation initiale et continue optimale, des salaires concurrentiels ainsi que plus de soutien pédagogique spécialisé dans les classes inclusives.

Das Fundament für den Werkplatz Graubünden. LEGR. 18. 2. 2024

Schwytz - pétition

Le «Plan d'action Qualité de la formation» de l'association faîtière des enseignant es de Suisse LCH fait tache d'huile: les enseignant es schwytzois es viennent de lancer une pétition pour demander de meilleures conditions d'embauche, davantage de mesures de soutien et des salaires correspondant à ceux pratiqués dans d'autres cantons.

Schwyzer Lehrpersonen übergeben 4500 Unterschriften. Bildung Schweiz. 23.2.2024

Vaud-gymnase en quatre ans

A partir de 2032, la durée du gymnase passera de trois à quatre ans dans le canton de Vaud. Ce changement impliquera l'ouverture d'une centaine de classes et la formation initiale ou continue de 150 à 180 enseignant·e·s supplémentaires. La filière gymnasiale sera accessible après la dixième ou la onzième année de scolarité, comme dans certains modèles suisses alémaniques. Avec cette mesure, Vaud est le premier canton à réagir au projet «Evolution de la maturité gymnasiale (EVMG)» qui prévoit une durée minimale de quatre ans pour la scolarité gymnasiale dans tout le pays. Actuellement, les cantons de Neuchâtel et du Jura connaissent eux aussi un gymnase en trois ans.

Les élèves vaudois feront leur gymnase en quatre ans à partir de 2032. RTS Info. 5.3.2024

Berne – niveau B2 suffisant pour enseigner?

Pour contrer la pénurie d'enseignant·e·s, le canton de Berne mise davantage sur les titulaires de diplômes étrangers, notamment des Ukrainien·ne·s. Une nouvelle filière CAS à la HEP de Berne doit permettre à ces dernier·ère·s de pouvoir enseigner en Suisse après six mois d'études. 16 places de formation sont proposées, les candidat·e·s sont plus d'une centaine. Un niveau B2 en allemand

est exigé, ce que Thomas Minder, Président de l'Association suisse des directeur trice s d'école, juge « plutôt limite ».

> Niveau B2 reicht: Lehrgang für ausländische Lehrkräfte gestartet. SRF. 20.3. 2024

Hautes écoles

«Tour d'ivoire woke»?

Dans une lettre ouverte, un groupe d'académicien ne's, dont certain e's préfèrent rester anonymes, reprochent à quelques médias, non nommés, leur couverture journalistique «anti-woke» qui selon eux elles menace la liberté académique. Ils elles critiquent en particulier les enquêtes administratives menées dans les universités de Berne et de Bâle. La NZZ a réagi par un commentaire: Christina Neuhaus défend le droit à la critique, aussi lorsque celle-ci s'adresse à des pratiques qu'elle juge justement non scientifiques et à des institutions qui représentent pour elle une « tour d'ivoire woke ».

In defense of academic freedom in Switzerland.
Open letter. 27. 2. 2024
Neuhaus, Christina: Hilfe, man kritisiert uns!
Der woke Elfenbeinturm ruft nach einem Panic
Room, der vor unangenehmen Fragen schützt.
NZZ. 16. 3. 2024

Formation professionnelle

Résiliations de contrats d'apprentissage

22% des contrats d'apprentissage sont résiliés avant terme et un tiers des personnes concernées mettent plus d'une année à trouver une nouvelle voie. Markus Neuenschwander, expert de la formation professionnelle, estime que ce taux d'interruption est trop élevé. Plutôt que d'accuser trop rapidement les apprenti·e·s, il invite les entreprises à assumer leur responsabilité: un accompagnement professionnel et attentif des apprenti·e·s contribue à diminuer le nombre de résiliations.

Neuenschwander, Markus im Interview mit Fleischmann, Daniel: "Jede fünfte Lehre wird vorzeitig aufgelöst, das ist zuviel". Transfer. 11. 2. 2024

Pas uniquement un tremplin

Un apprentissage professionnel n'est pas uniquement un tremplin vers une haute école spécialisée. Même sans diplôme HES, les chances sur le marché du travail restent intactes et la crainte de rester sur le carreau s'avère infondée, comme le montre une récente étude de Leading House VPET-ECON. Les personnes disposant «uniquement» d'un certificat d'apprentissage sont très demandées et facilement engagées; leurs salaires augmentent et leur activité professionnelle est valorisée.

Fleischmann, Daniel: Personen mit Berufslehrabschluss im Aufwärtssog von Fachhochschulen. Transfer. 22.2.2024

Pédagogie

Montessori sous le feu des critiques

Un livre publié récemment critique sévèrement Maria Montessori. Sabine Seichter, spécialiste de l'éducation, met en lumière ses réflexions racistes et sa proximité avec le fascisme. Selon elle, M. Montessori n'encourageait pas l'inclusion mais, au contraire, l'exclusion: elle considérait les personnes handicapées comme étant «inférieures» et estimait qu'elles devaient être séparées des personnes «normales». Même consciente des atrocités commises pendant la seconde guerre mondiale, M. Montessori défendait l'eugénisme: l'homme nouveau ne devait pas seulement être cultivé, mais aussi amélioré par le génie génétique. Dans une interview accordée à la NZZ, S. Seichter fournit des preuves écrites et relaie des propos attribués à M. Montessori – autant de révélations qui pourraient durablement ébranler le mythe Mon-

Seichter, Sabine im Interview mit Frey, Andreas:
Ein neues Buch entzaubert die Gründerin der
Montessori-Schulen: «Nicht Inklusion, sondern
Exklusion war ihre pädagogische Leitlinie.»
NZZ. 16. 2. 2024

International

France - La Marseillaise

Lors d'une importante conférence de presse, Emmanuel Macron a annoncé une série de réformes, parmi lesquelles l'apprentissage de La Marseillaise dans les écoles et l'expérimentation de l'uniforme dans certains établissements volontaires. L'instruction civique doit être renforcée, les enfants devant devenir des «républicain·e·s convaincu·e·s» et des Français·es fier·ère·s de leur nationalité. L'école est au centre des réformes macronistes, comme l'a également montré la nomination de l'ancien ministre de l'éducation, Gabriel Attal, au poste de Premier ministre. G. Attal défend en effet l'application d'un principe de laïcité très strict dans les écoles nationales.

Conférence de presse d'Emmanuel Macron: Le tournant de l'ordre. Le monde. 17.1.2024

La SSPES s'intéresse et vous intéresse

EVMG: offre de formation continue

La Conférence suisse des responsables de la formation continue (KWV S-II) réunit les principaux prestataires de formation continue pour les enseignant·e·s du degré secondaire II, qui ont ainsi la possibilité de partager leurs offres et d'échanger leurs avis sur les thèmes et tendances en matière de formation continue. La séance du 22 mars 2024 a été largement consacrée aux besoins de formation continue découlant du projet EVMG. Les représentant·e·s de la CESFG-SMAK, de la CDGS et de la SSPES ont pu apporter leur point de vue et fournir aux prestataires de précieuses indications pour la conception de leurs offres. La SSPES remercie la KWV S-II pour cette opportunité. Elle est convaincue que des formations continues appropriées et de qualité joueront un rôle décisif pour le succès de la mise en œuvre du nouveau RRM/de la nouvelle ORM et soutiendront le développement d'une compréhension globale de ces nouvelles bases juridiques à l'échelon national.

Entretien avec la Présidente de la CDIP

La rencontre annuelle avec la Présidente de la CDIP a permis d'aborder, entre autres, les thèmes suivants: audition PEC, ECG, pénurie d'enseignant·e·s, transition gymnase—hautes écoles, ZEM CES, neutralité politique des enseignant·e·s et sélection.

PH LUZERN PÄDAGOGISCHE HOCHSCHULE Das neue Weiterbildungsprogramm ist da! Note: Note:



GYMNASIUM HELVETICUM

Zeitschrift für die schweizerische Mittelschule Revue de l'enseignement secondaire suisse Rivista della scuola secondaria svizzera

Erscheint $5 \times j$ ährlich / Paraît cinq fois par an

Herausgeber / Éditeur

Verein Schweizerischer Gymnasiallehrerinnen und Gymnasiallehrer (VSG) Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire (SSPES) Società svizzera degli insegnanti delle scuole secondarie (SSISS)

Generalsekretariat / Secrétariat général

VSG-SSPES-SSISS, Generalsekretariat, Monbijoustrasse 36, 3011 Bern

Telefon 031 382 52 33 (Di+Do)

E-Mail: information@vsg-sspes.ch, Internet: www.vsg-sspes.ch

Verlag / Édition

VSG-SSPES-SSISS, Monbijoustrasse 36, 3011 Bern

Telefon 031 382 52 33

E-Mail: information@vsg-sspes.ch

Die Zeitschrift und ihre Teile sind urheberrechtlich geschützt. Sie erscheinen unter der Creative Common Lizenz CC BY, d.h. die Artikel können unter Zitat des Erstabdrucks weiter verwendet werden.

Ce bulletin et ses parties sont protégés par le droit d'auteur. Ils sont publiés sous la licence Creative Common CC BY, ce qui signifie que les articles peuvent être utilisés et en citant la première impression.

Gymnasium Helveticum © 1869- by Verein Schweizerischer Gymnasial-



lehrerinnen und Gymnasiallehrer – Société Suisse des Professeurs de l'Enseignement Secondaire is licensed under CC RY 4.0 78. Jahrgang 2024 Edition française ISSN 2813-9763

Redaktion / Rédaction

Verantwortliche Redaktorin:

Gisela Meyer Stüssi (GM), Monbijoustrasse 36, 3011 Bern

Telefon 031 382 52 33

E-Mail: gh@vsg-sspes.ch, Internet: www.vsg-sspes.ch

Layout und Druck / Conception et impression

beagdruck, Maihofstrasse 76, 6002 Luzern

Telefon 041 268 68 68, Fax 041 268 68 00

E-Mail: mail@beagdruck.ch, Internet: www.beagdruck.ch

Inserate / Annonces

FACHMEDIEN - Zürichsee Werbe AG, Tiefenaustrasse 2, 8640 Rapperswil

Telefon 044 928 56 11

E-Mail: info@fachmedien.ch, Internet: www.fachmedien.ch

Preise für Inserate und Beilagen / Prix pour les annonces et les encarts www.vsg-sspes.ch/publikationen/gymnasium-helveticum/mediadaten/

	Redaktionsschluss Délai rédactionnel	Inserateschluss Délai annonces	Erscheinungsdatum Date de parution
3/24	24. Mai 2024	10. Juni 2024	5. Juli 2024
4/24	23. August 2024	9. September 2024	27. September 2024
5/24	18. Oktober 2024	11. November 2024	21. November 2024

Das Gymnasium Helveticum ist online zugänglich unter:



www.vsg-sspes.ch/publikationen/gymnasium-helveticum

Le magazine Gymnasium Helveticum est en ligne:



www.vsg-sspes.ch/fr/publikationen/ gymnasium-helveticum



SuisseMobile Plus à prix spécial



Suisse *Mobile*

Partenariat entre la Fondation SuisseMobile et la Société Suisse des Professeurs de l'Enseignement Secondaire (SSPES)

SuisseMobile propose des parcours de randonnée à pied et à vélo dans toute la Suisse, aussi intéressants que bien documentés. De plus, l'abonnement SuisseMobile Plus permet de préparer les excursions sur un ordinateur ou un téléphone portable, de dessiner les parcours et de les partager avec d'autres personnes, de télécharger des cartes sur le téléphone portable et d'enregistrer des itinéraires – autant de fonctions utiles pour la préparation de camps, de voyages d'études et d'excursions scolaires en Suisse, mais également pour des randonnées à pied ou à vélo pendant les loisirs. En tant que membre SSPES, vous profitez de l'abonnement SuisseMobile Plus au prix préférentiel de Fr. 20.- (au lieu de Fr. 35.-).

Code: 1062-5188-7949-9394

Si vous disposez déjà d'un abonnement à SuisseMobile Plus, envoyez votre code promo à info@schweizmobil.ch, afin de pouvoir profiter d'un prix réduit à l'avenir.

Anmeldung: www.schweizmobilplus.ch/registrieren



Registration: www.schweizmobilplus.ch/suissemobileplus/registration



Registrazione: www.svizzeramobileplus.ch/registrazione





BODA BORG ZÜRICH – LERNEN, LACHEN UND GEMEINSAM ABENTEUER ERLEBEN

In Teams tretet ihr gemeinsam an, um die verschiedenen Quests zu meistern. Schüler werden vor spannende Rätsel und Herausforderungen gestellt, die nicht nur ihre Problemlösungsfähigkeiten, sondern auch ihr Durchhaltevermögen auf die Probe stellen. Taucht ein in eine Welt voller Herausforderungen, die nicht nur individuelle Fähigkeiten, sondern auch den Klassengeist eurer Schüler fördern wird!

EURE KLASSE PROFITIERT VON:

- > 2h oder 4h aktivem Teamerlebnis.
- > Stimulierung und Aktivierung von Hirn und Körper.
- > Nachhaltigem Effekt auf Teamfähigkeit, Belastbarkeit
- > und Problemlösungsfähigkeiten.
- > Stärkung des Klassengeists.
- > Gemeinsamen Spass für alle.
- > Über 1300 Schulklassen sind bereits überzeugt.

